

La lutte continue

LE DEBAT SUR LE TRIBUT NAVAL EST REPRIS. — LE SCANDALE CODERRE AJOURNE A AUJOURD'HUI.

Le gouvernement, qui a le pouvoir d'imposer, au moins, à la Chambre les sujets qu'elle va discuter, a décrété que le tribut naval serait encore discuté cette semaine.

Soit. M. Borden dit qu'il faut que le bill soit adopté, parce que le gouvernement le demande et que la majorité des députés appuie le gouvernement.

Le parti libéral dit qu'il ne faut pas que ce bill soit adopté, parce qu'il n'est pas l'expression de la volonté de la majorité populaire. Et il le prouve au moyen des chiffres mêmes du rapport officiel des élections.

Voilà donc deux volontés qui se heurtent l'une à l'autre : la volonté du gouvernement et la volonté du peuple. Les libéraux n'ont qu'un moyen de faire prévaloir légalement et constitutionnellement la volonté du peuple.

Et ils emploieront ce moyen jusqu'à ce qu'une force physique supérieure le leur rende impossible.

Ils feront, cette semaine, ce qu'ils ont fait la semaine dernière.

Mais il est à croire que M. Borden consentira à permettre que le débat sur le tribut naval soit interrompu pendant quelque temps, afin de laisser à l'hon. M. Codrerre le temps de se défendre des graves accusations portées contre lui, hier, par M. L. J. Gauthier, député de St-Hyacinthe.

L'hon. M. Codrerre, avisé pourtant que les accusations allaient être portées hier, lundi, n'était pas à son siège. L'hon. M. Borden a demandé l'ajournement à aujourd'hui, mardi. Nous espérons que le ministre inculpé sera présent cette fois.

Le mutisme des impérialistes

ET LA CRAINTE DES ELECTIONS.

Mis souvent en face de ce fait indéniable que la majorité du peuple est opposée au tribut naval de M. Borden, les impérialistes se taisent. Ils l'essaiment même pas de réfuter cet argument incontrovertible en faveur d'une consultation populaire.

Les libéraux, au contraire, parlent et expliquent leur politique, non seulement à la chambre, mais aussi devant leurs électeurs.

Mieux que cela, ils vont l'exposer et la faire applaudir devant les électeurs qui ont élu quelques-uns des députés impérialistes de la majorité parlementaire.

L'hon. M. Béland, l'autre jour, est allé faire applaudir la marine Laurier à St-Gabriel de Brandon, par des électeurs de trois comtés : Beaubien, Maskinongé et Joliette, représentés à Ottawa par trois députés nationalistes.

Et une assemblée est convoquée à Toronto même, au cœur de l'impérialisme le plus intense, pour entendre le Dr Clark, de Red-Deer, expliquer les mérites de la marine Laurier.

Mais les députés conservateurs, jingoes ou nationalistes, se taisent et se cachent.

Aucun d'eux, pas plus M. Pelletier que M. Sévigny, pas plus M. Blonfin que le Dr Paquet, n'ose rencontrer une assemblée des électeurs qu'ils ont trompés, trahis, dont ils foulent aux pieds les instructions formelles.

Ils se taisent. Forts d'être le nombre à Ottawa, ils se disent que, puisque la durée de leur mandat est régulièrement de cinq ans, ils peuvent, d'ici à 1915, se moquer impunément de leurs électeurs et faire ce qu'ils voudront au parlement, sans s'occuper de ceux qui les ont élus.

Ce mutisme est un aveu. Ce mutisme même est un argument qui montre bien la nécessité d'élections générales pour rétablir l'harmonie entre la volonté populaire et les actes des représentants du peuple.

Cette harmonie n'existe plus : tout le monde le sent et le constate. Et cependant le régime parlementaire est basé sur le principe que les députés élus par le peuple doivent représenter au parlement les idéals politiques de la majorité du peuple qui les a élus.

Ce principe est donc faussé et des élections générales peuvent seules pratiquer le redressement nécessaire.

Mais comme ce serait nécessairement aux dépens des députés prévaricateurs, on comprend qu'ils résistent à la demande d'élections générales.

Pensez donc ! Il leur faudrait expliquer à leurs électeurs ce qu'ils n'ont pas même le courage d'expliquer à la chambre, en face de leurs collègues libéraux !

Il leur faudrait affronter des assemblées où le peuple leur demanderait compte de leur conduite ! Quelle misère ! Plutôt continuer à siéger jusqu'à l'automne, plutôt désorganiser toute l'administration, cesser de payer les fonctionnaires, suspendre les travaux publics, plutôt tout risquer, et surtout, plutôt risquer les intérêts les plus graves du pays, que de s'exposer à de telles aventures.

Et voilà pourquoi les députés conservateurs se taisent à Ottawa et dans leurs comtés.

Et voilà aussi pourquoi les députés libéraux vont lutter jusqu'au bout pour que la volonté du peuple triomphe !

Question de véracité

CE MEMOIRE DE L'AMIRAUTÉ. — EST-IL ANTERIEUR OU POSTERIEUR A LA DECISION PRISE PAR M. BORDEN ?

L'hon. Charles Murphy a soulevé, dans un discours auquel on n'a pas répondu, une question de véracité qui intéresse directement M. Borden.

Le 5 décembre 1912, l'hon. M. Borden présentait le Bill No 21, pour aider à la défense navale de l'Empire, que la Chambre des Communes étudia en ce moment en comité général.

Et dans le discours qui accompagnait cette présentation, il donnait lecture d'un mémoire de l'Amirauté sur lequel, disait-il, était basée la politique de son gouvernement.

Ce mémoire avait été transmis par l'hon. M. Harcourt, ministre des Colonies, à Son Altesse Royale le gouverneur général du Canada, par une lettre datée de Downing Street le 25 octobre 1912.

Et la copie que nous avons sous les yeux porte qu'il a été communiqué au gouvernement du Canada EN NOVEMBRE 1912.

Or, l'hon. M. Monk, ministre des Travaux publics dans le ministère Borden, par une LETTRE DATEE DE 18 OCTOBRE 1912, informait le premier ministre qu'il donnait sa démission de ministre parce qu'il ne pouvait accepter la décision prise par le cabinet la veille, c'est-à-dire le 17 octobre 1912, de mettre \$35,000,000 à la disposition du gouvernement britannique, pour la marine, avec la sanction du parlement, mais sans consulter le peuple.

Donc, le 17 octobre 1912, le cabinet Borden avait pris la décision

de consacrer, comme ses plus notables prédécesseurs, à choisir pour le Canada la situation de nation alliée, autonome, unie à l'empire par les liens de sang et de race, par la majorité de sa population ; par la reconnaissance de la liberté des autorités impériales, pour la population canadienne-française ; et, pour les deux, par une alliance inébranlable au même souverain.

Ces principes établis et définis par les continents de l'évolution de nos relations avec l'empire, fournissent au problème de la coopération navale une troisième solution : celle d'une marine canadienne autonome, coopérant avec la marine impériale en cas de péril, mais restant distinctement canadienne et autonome, sous le commandement direct du gouvernement canadien et n'en sortant que par la volonté expresse du peuple canadien.

Cette solution, également éloignée des deux solutions extrêmes, a le mérite de continuer l'évolution nationale commencée à la confédération et de renforcer la puissance maritime de la Grande Bretagne, sans ajouter à ses responsabilités financières.

Elle répond, par conséquent, exactement aux sentiments d'attachement à l'empire et de patriotisme national canadien qui animent la masse de notre population.

Que M. Bourassa la confonde avec la solution impérialiste et M. Borden, avec la solution séparatiste, c'est tout naturel, mais cela prouve encore qu'elle ne doit se confondre ni avec l'une, ni avec l'autre ; et que, étant également éloignée des deux extrêmes, elle est la seule bonne et la seule vraie.

Pourquoi M. Borden a peur de la redistribution

Aux élections de 1911, les bulletins de vote déposés dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba, accusaient un total de 123,671 libéraux, 104,710 conservateurs et 6,824 indépendants et socialistes, soit une minorité totale de 25,785 voix pour les conservateurs.

Il ne faut donc pas s'étonner si M. Borden est pris de panique quand on lui parle d'une redistribution ou d'une proposition d'envoyer 35 millions d'argent canadien à l'Angleterre pour mettre fin à une urgence imaginaire.

Le sentiment populaire

Les assemblées de Sainte-Scholastique et de Vaudreuil, après celle de St-Gabriel de Brandon, prouvent par le concours et l'enthousiasme populaires que le peuple est avec nous.

Et cela doit encourager les libéraux à lutter avec plus d'énergie que jamais contre le tribut Borden.

Décès

Est décédé l'autre jour, à l'hôpital politique d'Ottawa, un individu vieillissant et qui a succombé à la débilité générale.

On a retrouvé son nom parmi ses papiers. Il s'appelait : PÉRYL HALLEMAN !

d'offrir une contribution tribunaire de \$35,000,000.

Et le mémoire de l'Amirauté, expédié de Londres huit jours après — le 25 octobre — n'a pu être communiqué au gouvernement Borden, au plus tôt, que le 2 ou le 3 novembre 1912.

L'hon. M. Borden a-t-il trompé sciemment et de propos délibéré la Chambre des Communes en déclarant le 5 décembre, que la politique de son gouvernement était basée sur le mémoire de l'Amirauté ?

Cette politique a dû être adoptée par le cabinet Borden huit jours avant la mise à la poste à Londres, de ce mémoire, et quinze jours avant qu'il pût lui être communiqué.

IL SERAIT DONC AVÈRE QUE LA POLITIQUE TRIBUTAIRE DE M. BORDEN N'EST AUCUNE RELATION MEME AVEC LE MEMOIRE DE L'AMIRAUTÉ.

La chose d'ailleurs, est assez visible pour qui sait lire ce document, dont M. Borden a dû torturer les textes pour y trouver un semblant de conformité avec sa politique navale.

Sur quels renseignements, sur quelle documentation est donc basée cette politique ?

Avec le mutisme actuel du ministre et de ses partisans, nous sommes exposés à ne le savoir jamais.

Constatons de nouveau que l'hon. M. Borden n'a pas même jugé à propos de répondre à l'accusation de l'hon. M. Murphy.

La fureur de Rogers

M. Rogers aurait déclaré qu'AVANT DEUX ANS l'hon. M. Borden ne sera plus premier ministre. M. Rogers, furieux, entend supplanter son chef à la suite d'une crise ministérielle.

La prophétie de M. Rogers est juste. Dans deux ans, M. Borden ne sera plus premier ministre ; seulement, c'est Sir Wilfrid Laurier qui l'aura remplacé.

En attendant

Un tory déclare que la politique navale des libéraux est insuffisante et inefficace.

Quant à la politique permanente de M. Borden, nous ne la connaissons même pas : tout ce que nous savons, c'est qu'il nous demande de payer un tribut de 35 millions, en attendant qu'il ait décidé de ce qu'il fera l'année prochaine.

Ils ont peur

L'hon. M. Perley déclare qu'il n'y aura pas d'élections. Un tory nous disait, en plus : "Nous aimerions mieux siéger jusqu'à l'hiver prochain que de faire des élections."

Les conservateurs n'ont évidemment pas une confiance illimitée en l'approbation du peuple.

Recentes lectures

La "Gazette" cite des auteurs anglais qui réprovent fortement l'obstruction.

Le confrère doit puiser dans ses lectures de la dernière année ; car, lors de la lutte contre la réciprocité en 1911, ils ne paraissaient pas connaître ces auteurs.

Coalition

Sir James Whitney exprime la crainte que le parti conservateur n'ait à souffrir d'une coalition des catholiques de l'Ontario.

Ce qui est une façon habile d'inviter les protestants à se coaliser contre Laurier.

BILLET DU MATIN

De l'enfant à l'école

Je lisais dernièrement dans la "Dépêche" un intéressant article du docteur Toulouse, sur "l'intérêt à l'école".

La thèse de cet écrivain, à qui nous devons de fort belles pages sur diverses questions sociales, c'est qu'à l'école "l'étude n'est pas assez intéressante pour la masse des élèves."

En effet, quoiqu'on dise des réformes scolaires et des programmes à renouveler, il est une chose qui domine toutes les autres : pour nous élèves sur dix, l'école est "ennuyeuse." Et tout travail qui se fait dans l'ennui est un travail dont l'efficacité n'est que relative.

C'est ennui vient d'abord du milieu. Il y a eu progrès de ce côté, mais nos collèges et nos institutions — tout comme en France — sont des maisons d'aspect sévère et moquette ; dans ces

longs corridors, dans ces classes toutes pareilles, devant ces murs que seul l'ennui tapisse, on se sent comme gêné, et le visiteur qui y passe respire mal à l'aise. L'élève n'a pas fait au réfectoire, il joue à demi en récréation, il n'a pas au dortoir le sommeil qui conviendrait.

Il faudrait égayer le milieu, comme on a fait pour certains hôpitaux où les malades, moins tristes, guérissent plus vite. Et je crois aussi qu'on pousse à l'exercice certains sévères ; on est trop exigeant sur le silence, par exemple, dont on fait une chose sacrée, même au réfectoire. On punit un élève pour une infraction insignifiante, ce qui lui donne une fausse idée de l'importance relative des choses. Dans les écoles anglaises, l'élève est beaucoup plus libre, et cependant la discipline générale est aussi bonne sinon meilleure.

Mais il faut, surtout, dit l'auteur, créer de l'intérêt, chasser l'ennui dans la manière d'enseigner et pour cela favoriser l'effort individuel. Ici encore, je suis en sympathie avec lui. L'enseignement est trop souvent un exercice indigeste de la mémoire ; on fait répéter aussi fidèlement que possible les mots d'un livre. Si l'on pouvait habituer l'élève à répondre à des questions qui découlent de ce qu'il a appris, mais ne se trouvent pas dans son livre, et à y répondre en quelques mots, — au lieu d'écrire ou réciter des pages entières, — cela l'intéresserait davantage. Dans l'éducation du collège, il ne s'agit pas tant de bourrer le cerveau que de l'assouplir par des exercices légers et neufs.

Et j'ajouterai aux données de l'auteur :

Une fois pour toutes, qu'on nous fasse grâce de ces questions-pièges, qui ne tendent qu'à "attraper" l'élève et non à lui permettre de faire montre de son savoir. On les retrouve, non seulement à l'école, mais même aux examens beaucoup plus sérieux du baccalauréat. On n'a raconté qu'à un jeune homme qui voulait étudier la pharmacie, on a posé la question suivante sous la rubrique "Géographie" :

— Nommez toutes les stations (sic) entre Montréal et Toronto, sur la ligne du Grand-Tronc (resic.)

A quoi notre candidat répondit, avec à-propos : "qu'il se présentait pour l'étude de la pharmacie, et non comme conducteur de chemin de fer."

Si j'avais été examinateur, je lui aurais donné le maximum ; seulement je n'aurais pas posé la question.

GRANDDORGE. N. B. — Dans le billet d'hier, au 4e paragraphe, 1ère ligne, lire "malins" et non "enclins." G.

M. Borden a failli à ses engagements

Le 21 août 1907, à Halifax, M. Borden qui était alors le chef de l'opposition à l'éclair, dans un discours public que les trois principes essentiels d'un bon gouvernement étaient les suivants :

1o. L'argent du public doit être dépensé honnêtement dans l'intérêt du public.

2o. L'argent du public doit être dépensé honnêtement dans l'intérêt du public. Il nous a donné depuis un exemple de ce qu'il voulait dire en s'efforçant d'obtenir un million de dollars pour améliorer les chemins et en refusant de prendre les précautions nécessaires pour que chaque province ait sa part raisonnable de ces crédits et pour que cet argent ne puisse être employé pour des fins de partisanerie.

3o. Les fonctionnaires publics doivent être nommés d'après leur aptitude et leur valeur personnelle et non pas dans les intérêts du parti seulement.

Et cependant depuis que M. Borden est arrivé au pouvoir, il y a un tel massacre d'employés libéraux du service civil que le gouvernement a déclaré récemment qu'il lui faudrait dix-huit mois pour préparer un rapport détaillé à ce sujet sans tenir compte des centaines de maîtres de postes démis par l'honorable M. Pelletier. On sait également que le gouverneur a mis en liberté à Decoussé un faussaire condamné et qui a sorti même de la prison à remplace, à un emploi public, un libéral qui venait d'être congédié. On n'ignore pas non plus qu'un individu nommé Maître de Poste en Saskatchewan, avait été mis à l'amende pour un délit de nature grave commis dans les trois mois qui précèdent sa nomination.

Un peu plus protégé du gouvernement se rendait coupable de tentatives de meurtre sur sa belle-mère, et prenait la fuite. Nommer des fonctionnaires de ce genre, voilà ce qui s'appelle reconnaître le mérite.

3o. Il ne faut pas que les élections soient soulevées par les influences corruptrices de l'argent et de la fraude. On peut juger de sa sincérité à cet égard par la tolérance qu'il a montrée envers l'hon. M. Rogers, qui a dirigé la "machine" du gouvernement dans les élections de 1906.

On sait également que M. Borden, Richelieu et d'Antigonish a cherché à corrompre les électeurs de Richelieu en leur promettant un chemin de fer, s'ils votaient pour les conservateurs et qu'on a cherché de la même façon à influencer l'élection d'Antigonish en publiant, avant l'époque fixée, les résultats des travaux publics dans ce district. Ce sont là quelques échantillons de la sincérité de M. Borden. Nous savons maintenant, ce qu'il pense de ses promesses faites avant les élections. A ce compte, il n'est pas surprenant qu'il en ait fait un tel nombre.

Habits et Pardessus Pour PAQUES McCOMBER & CUMMINGS Coin St-Paul et St-Sulpice

HARNAIS LES HARNAIS LAMONTAGNE LIMITEE MARQUE ALLIGATOR Exposition de HARNAIS MARQUE ALLIGATOR

Les miettes de l'Histoire LES THEATRES. — PAR G. A. DUMONT.

(Pour le "Canada") Sous la domination française, il n'y avait pas de théâtre, le pays étant trop neuf. Il faut se rendre jusqu'en 1825, comme on le verra dans le cours de ces notes, pour en voir créer un à Montréal.

Cependant, avant cette époque, il y avait des salles où l'on donnait incidemment des représentations. Par exemple, en 1804, M. Ormsley, d'Edimbourg, donna des stances dramatiques.

Nous citerons, entre autres, le Cirque, salle qui servait aux séances théâtrales en même temps que d'hypodrome. Cette salle était rue Craig, près de la rue Saint-François-Xavier, où se trouve la salle à manger actuelle du Saint-Lawrence Hall. Cette bâtisse appartient d'abord à l'hon. Peter McGill, plus tard elle devint la propriété de l'hon. Henry Starnes qui la convertit en entrepôt à grain.

Lors de l'existence du Cirque, il y avait une autre salle d'amusement, située à l'encadrement des rues Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame, angle sud-ouest. Cette salle portait le nom du célèbre dramaturge anglais, Shakespeare. Ce lieu d'amusement, de même que le précédent, ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès.

Il y avait aussi une autre salle à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la place Victoria où plusieurs représentations théâtrales furent données. Une troupe d'amateurs y joua pendant quelque temps. Parmi ses membres, alors jeunes hommes, on remarquait MM. Boucher, huisier, et A. A. Trotter, caissier de la banque du Peuple. Cette bâtisse, en 1872, fut convertie en hôtel et porta le nom de Saint-Louis. Elle fut incendiée le 25 août, 1887.

Ce n'est donc que depuis 1825 que Montréal possède un théâtre. En effet, c'est en cette année que se forma une compagnie dont l'hon. John Molson était un des principaux actionnaires. Cette compagnie construisit un théâtre à l'endroit où s'élève actuellement l'aile est du marché Bonsecours. Ce théâtre s'appela indifféremment Royal et Molson.

Il fut ouvert, dit M. T. S. Brown, dans ses "Mémoires", par un acteur nommé Fred. Brown, dont la femme était sœur de Charles Kemble. Elle

était une excellente actrice mais horriblement maigre. La troupe se composait de soixante-onze personnes et elle tomba en banqueroute à la fin de la saison.

J'ai vu Fanny Kemble jouer devant des audiences tellement fortes que le public était assis jusque sur la scène. Quand Edmund Kearn vint en cette ville en 1827, le théâtre était fermé, mais les citoyens étaient si impatients de le voir, qu'ils formèrent une troupe avec Mme Burns et quelques propriétaires de cirques qui se trouvaient dans le moment en ville, et Kearn put donner quatre représentations. A la dernière représentation, il était complètement ivre.

Il jouait le rôle de Dagerforth dans une comédie, et durant la représentation il devait demeurer un instant la tête appuyée sur une chaise. Le public de la galerie aimait ce mouvement et lui cria "Another tumble, M. Kearn." L'acteur pensa qu'on lui disait "another tumble, M. Kearn", alors il devint furieux ; il quitta la scène et sortit du théâtre. La galerie, à son tour, devint furieuse, et commença à jeter sur la scène tout ce qui lui tomba sous la main. On envoya chercher Kearn que l'on trouva couché, tout habillé, au Masonic Hall. Après des instances, il consentit à revenir au théâtre où il fit gracieusement apologie au public et lui dit : "Ainsi que pour l'homme qui m'a dit de prendre un autre verre, je l'ai méprisé". Ces paroles furent dites d'une voix tragique et profonde et elles tournèrent la salle en sa faveur."

Au même théâtre, Charles Dickens vint jouer dans le cours de mai 1842. Il était assisté d'un club d'amateurs formé par les officiers du 23e et du 85e régiments.

Ce théâtre eut une existence peu fructueuse au point de vue financier, car il fut fermé la plupart du temps. Enfin, le feu le détruisit, et en 1845 ses ruines disparurent pour faire place au marché Bon Secours.

Jusqu'à l'année 1848, la ville fut privée de théâtre. En cette année, cependant, M. Moses J. Hayes construisit un vaste édifice au coin de la rue Notre-Dame et la place Dalhousie, maintenant disparue. Une partie (Suite de la 1ère page)

Les différentes solutions

POURQUOI LA POLITIQUE LIBERALE EST LA MEILLEURE

M. Borden et M. Bourassa s'entendent pour poser la question de la coopération du Canada à la défense de l'empire, sur les deux points du dilemme suivant :

Ou bien il ne faut rien faire pour l'Empire, ou bien il faut augmenter la marine impériale et mettre notre contribution à la disposition de l'Amirauté, en obtenant une représentation au parlement impérial.

La première solution est évidemment séparatiste ; c'est pour cela que M. Bourassa l'accepte et que M. Borden la repousse.

La seconde solution est nécessairement impérialiste et anti-autonomiste ; M. Bourassa ne paraît pas s'en rendre compte, mais M. Borden, lui, la fait sien, ouvertement.

Depuis un demi-siècle, tous les hommes d'Etat canadiens travaillent à assurer une solution intermédiaire entre la séparation et l'impérialisme. Cette solution, c'est celle que Sir Wilfrid Laurier a définie ainsi : L'AUTONOMIE DANS L'EMPIRE.

Ne voulant ni d'une existence absolument séparée de l'empire, ni d'une rétrocession à la situation de simple province de l'empire, Sir Wilfrid Lau-

rier, comme ses plus notables prédécesseurs, a choisi pour le Canada la situation de nation alliée, autonome, unie à l'empire par les liens de sang et de race, par la majorité de sa population ; par la reconnaissance de la liberté des autorités impériales, pour la population canadienne-française ; et, pour les deux, par une alliance inébranlable au même souverain.

CHRONIQUE DES SPORTS

LES CHAMPETRES SONT CHAMPIONS DE LA CITE

LES HOHELAGA ONT ETE DOMINES PAR LES C.C.C. DANS LA PERIODE FINALE DE LA JOUTE IMPORTANTE D'HIER SOIR. — LE SCORE FINAL A ETE DE 5 A 3. — PAYER S'EST DISTINGUE POUR LES VAINQUEURS.

Le championnat de la ligue de la Cité s'est décidé hier soir à l'Arena, devant une assistance de 2000 personnes.

Ce fut une grande partie que les deux clubs rivaux contestèrent ardemment dans les deux premières périodes. Le Champêtre lâcha ses rivaux dans la période finale en enregistrant trois points successifs. La victoire lui resta par un score de 5 à 2. La foule était également partagée entre les partisans du Champêtre et des Hochelega. Toutes les figures bien connues du monde du hockey s'étaient données rendez-vous à l'Arena et les paris ont atteint un chiffre plus élevé. Les partisans des Hochelega acceptaient tout ce qui se présentait, et plusieurs ont perdu des sommes élevées sur ceux qu'ils considéraient comme invincibles.

La première période vit les deux équipes travailler avec acharnement. Les joueurs des deux équipes se valaient. La mise en échec des équipiers était serrée. Au bout de 5.30 de jeu Labrecque compta sur un lancé de loin pour les Hochelega. Le score en resta là à la fin des 20 minutes de jeu.

Les Champêtres ne parurent pas découragés par ce succès de leurs rivaux et dès le commencement de la deuxième période on les vit donner de l'ensemble d'une façon superbe. Bédard égalisa les chances au bout de 5.30. A la remise en jeu des clubs rivaux mirent un ardeur soutenue à "casser la glace", performance que Patsy Séguin a réussi après huit minutes de jeu. Une autre mise en jeu et le même déploiement d'énergie de la part du Champêtre pour égaliser les chances. Après une série de belles passes Payer remit les chances du Champêtre à égalité avec celles des joueurs du "Bout". Grande exubérance de joie dans le camp des C.C.C.

Les paris s'engagèrent nombreux sur la fin finale pendant l'intermission.

La période finale vit le débordement des Hochelega. Les Champêtres jouèrent le combiné parfaite et tous leurs joueurs suivirent scientifiquement le caoutchouc. Résultat : trois points consécutifs furent comptés par Payer qui se montra le scorer le plus adroit de la soirée, comme le sommaire suffit à le prouver. Les Hochelega firent des efforts individuels qui n'aboutirent à rien de pratique. Leur équipe paraissait brûlée dans cette période du jeu décisif. La qualité contraire se manifesta chez le Champêtre qui quitta la glace avec un championnat bien mérité. Après la soirée l'entraîneur de l'équipe Hochelega présenta la coupe Deery aux Hochelega.

Voici quel était l'alignement des équipes :

Champêtre (5)	Hochelega (2)
Giroux	Buts Leblanc
G. Kelly	Points Comeau
Bread	Couverts R. Leduc
Guy	Avants Pontbriand
Payer	Avants Séguin
E. Leduc	Avants Laliberté
Lacombe	Avants Labrecque

Umpires: L. Dandurand et J. Carrick.
Chronométrateurs: A. Lacoste et J. Côté.
Pénitencier: L. Provost.
Arbitres: Riley, Hern et Cooper Smeaton.

Sommaire.
1ère période.
1—Hochelega, Labrecque, 5.30 m.
2ème période.
2—Champêtre, Bread, 5.30 m.
3—Hochelega, Séguin, 8.00 m.
4—Champêtre, Payer, 2.00 m.
3ème période.
5—Champêtre, Payer, 1.30 m.
6—Champêtre, Payer, 1.30 m.
7—Champêtre, Payer, 9.00 m.

Punitions.
1ère période, Labrecque 3 m.
2ème période, Bread, 3 m.
3ème période, E. Leduc, 3 m.; Pontbriand, 3 m., Lacombe, 3 m.

CONSTANT REVIENT VICTORIEUX

Il est encore plus populaire parmi les Américains que ne l'avait été Hackenschmidt; aucun athlète n'a pu lui résister. — Que fera Pohl Abs, demain soir.

En se rendant dans l'Ouest des Etats-Unis, Constant le Marin espérait bien que Frank Gotch viendrait faire un tour de valses avec lui sur le matelas mais le tigre de l'ouest n'a jamais été si peu bruyant que pendant toute la tournée de Constant; le bruit des victoires du grand lutteur belge a bien frappé les oreilles du champion du monde au genre libre, mais il n'est pas sourd ce celui qui ne veut pas entendre! On aurait pu croire vraiment que Gotch n'était plus de ce monde!

Constant nous revient, impatient d'attendre et de ne voir rien venir; son prestige aux Etats-Unis s'est accru du silence de Gotch, voilà tout.

Partout dans les villes américaines où Constant a lutté, la foule s'est ruée pour le voir aux prises avec les plus forts athlètes du pays et chaque soir c'était une ovation grandiose faite à cet homme extraordinaire qui joint à une force herculéenne une habileté, une souplesse et une science merveilleuses.

Pour sa rentrée au pays Solmer, Constant le Marin va être l'objet d'une très belle démonstration de sympathie et d'admiration de nos sportsmen et il est certain que le grand champion encouragé par ce chaleureux accueil, va faire des efforts terribles pour gagner le plus rapidement possible son match avec John Pohl Abs, le colosse allemand. La partie va être très dure et il est probable que les deux hommes vont se talocher ferme car si Pohl Abs veut faire le méchant, Constant est bien résolu à bransquer les choses. Mais le résultat est bien incertain, car Pohl Abs est doté d'une rare puissance musculaire, est fort bien entraîné lui aussi et il serait fort aisé de gagner, lui aussi, car il n'a jamais eu jusqu'à présent, cette chance à Montréal.

Après la série de victoires retentissantes qu'il vient de remporter en Europe, le champion allemand se sent plus de confiance que jamais et il jouera son va-tout avec cranerie dès le début.

Après les matchs préliminaires, on présentera au public le lutteur cubain Illa Moras Vincent qui a eu l'honneur insigne de terrasser Peterson au genre libre et qui lancera un défi à ce genre à tous les lutteurs de l'univers.

Les billets d'admission pour la grande séance athlétique de demain soir sont en vente chez Nap. Dorval, 95 Blvd. St-Laurent et au club Athlétique Canadien Incorporé, 448 Ste-Catherine Est.

POTINS ET RUMEURS DU MONDE DU HOCKEY

Un loustic d'Ottawa vient de lancer la rumeur que la franchise des champions de la N. H. A. sera vendue à un syndicat de Hamilton, et que Québec ne sera pas représenté à l'hiver prochain dans la N. H. A. Quelle farce!

Les détenteurs de la coupe Allan ne pourront se rencontrer avec les T. R. A. A., cet hiver. Ils devront se mesurer avec deux challengers de l'Ouest avant de songer au défi des gens d'Ontario.

Les clubs de la ligue de la Cité ne se plaignent pas trop du succès financier de la saison.

En voulez-vous des coupes? La ligue de la Cité en a trois à la disposition de ses clubs.

Le club Sherbrooke a défait celui de McGill par un score de 6 à 4 dans une partie jouée samedi dernier.

Les amateurs de Jimmy Riddell ont été éreintés à Grand'Mère, samedi dernier. Le score a été de 13 à 3.

Skene Ronan, blessé à New-York, a été remplacé par Jack Darragh pour le reste des séries.

LES INSCRITS DANS LA KING'S PLATE DE TORONTO

PLUSIEURS GAGNANTS DE L'AN DERNIER DEMARRERONT LE 24 MAI PROCHAIN DANS LA GRANDE EPREUVE CLASSIQUE DU JOCKEY CLUB D'ONTARIO.

Toronto, 10 — La liste complète des inscrits dans la King's Plate qui sera disputée le 24 mai prochain comprend 42 chevaux appartenant à 31 propriétaires. Comme les amateurs de courses le constateront plus tard, voici la liste complète des inscrits:

Propriétaire	Cheval	Age
Geo. Atkinson (North Toronto)	Tobler	3
T. C. Bate (Ottawa)	Legislator	3
Hon. A. Beck (London)	Britain's Aid	3
Hon. A. Beck (London)	Half Shot	3
Jas. Boyard (Brampton)	Fanny Boyle	3
John J. Brady (Glanworth)	Cobourg Boy	3
Brookdale Stable (Barrie)	Cryslawoga	3
Brookdale Stable (Barrie)	Elfin	3
Brookdale Stable (Barrie)	Bewickow	3
Brookdale Stable (Barrie)	Stanislaw	3
J. Collins (Toronto)	Miss Harvey	3
G. W. Cook (Morrisburg)	Ironical	3
Robert Davis (Toronto)	Gold Bud	3
Robert Davis (Toronto)	John Bowman	3
Robert Davis (Toronto)	Meter	3
Jas. J. Doane (Toronto)	Birdage	3
T. J. Elward (Toronto)	Milpond	3
J. S. Flynn (Prescott)	Auster	3
Harry Giddings (Oakville)	Hearts of Oak	3
Harry Giddings (Oakville)	Ondramide	3
Harry Giddings (Oakville)	Venus Urania	3
Harry Giddings (Oakville)	Widow Wise	3
P. Gorman (Ottawa)	Voyage Avoza	3
P. Gorman (Ottawa)	Aurora Baby	3
J. L. Hamilton (Toronto)	Pareupine	3
Hon. J. S. Hendrie (Hamilton)	Rockspring	3
P. Maher (Toronto)	Guinevere	3
P. Maher (Toronto)	Liburne	3
T. Murphy (Hamilton)	Sir Melvin	3
Mrs. C. Phair (Toronto)	Hollybrook	3
F. J. Pertous (Hamilton)	Oakland Lad	3
H. H. Roberts (Simcoe)	Mansouls	3
F. S. Ryndale (Niagara Falls)	Miss Margaret	3
J. E. Seagram (Waterloo)	Voyage Avoza	3
J. E. Seagram (Waterloo)	Vale of Avoza	3
J. E. Seagram (Waterloo)	Maid of Frome	3
J. E. Seagram (Waterloo)	Battle Song	3
A. D. Simon (Toronto)	Corlambo	3
A. T. Stewart (Fort Erie)	Exmer	3
J. A. Thompson (Hamilton)	Planutort	3
J. W. Vandyke (Grimsby)	Amrita	3
Wm. Walker (Toronto)	Hertha Walker	3

WILLIE RITCHIE EST PRET

Il donnera une chance à Packey McFarland si celui-ci veut faire le poids à 133 livres.

HONEY MELODY ARRETE

Il est accusé d'avoir assailli un individu à coups de revolver.

Chicago, 10 — Willie Ritchie, le champion poids-léger, a annoncé aujourd'hui qu'il donnera une chance à Packey McFarland si celui-ci veut accepter de peser 133 livres six heures avant la rencontre.

"Vous ne pouvez me blâmer de contraindre Packey à faire le poids, a déclaré Ritchie. Je considère qu'il est un des boxeurs les plus scientifiques que j'en connais, et c'est mon droit de ne pas courir de risque avec lui. Quant à la division des recettes ceci se régiera à l'amiable."

New-York, 10 — "Honey" Melloody, le pugiliste welterweight de Boston, a été arrêté aujourd'hui, à l'hôpital Manhattan où il est patient. Il est accusé d'avoir assailli un individu à coups de revolver. Il sera détenu à l'hôpital jusqu'à sa guérison complète.

UN SCORE DE 300

A été établi, hier, au tournoi de quilles de Toledo dans les séries individuelles.

UNE BELLE SORTIE

Le club de chasse à courre St-Laurent a fait sa promenade d'hiver dimanche dernier, à Boucherville.

Toledo, 10. — Tous les records des séries individuelles ont été brisés ce soir, au tournoi de quilles, quand W. J. Knox, de Philadelphie, a compté le score parfait de 300. Ce coup a fait sensation. Son score fut de 173 dans la première partie; il compta 199 dans la seconde; dans la troisième, sa dernière bille nettoya les allées, mais une "quille" dansait. Les joueurs, les planteurs, etc., étaient dans l'anxiété. Tombera-t-elle ou non? Après quelques vibrations, elle tomba dans le puits. Des applaudissements éclatèrent. Voici le classement des joueurs jusqu'à date:

Equipes de deux joueurs: Schultz et Woster, Newark, N.J., 1291; Mountain et Carrison, Chicago, 1277; Mauser et Walsh, Youngstown, Ohio, 1266; Fischer et Bruch, Chicago, 1259; Wilson et Christy, Excelsior Springs, Mo., 1253.

Concours dans tous les événements: Herrman, Cleveland, 1972; Hans, Fort Wayne, Ind., 1894; Heins, Newark, N.J., 1891; Schultz, Newark, N.J., 1870; Scully, Chicago, 1860.

Séries individuelles: Peterson, Columbus, Ohio, 693; Knox, Philadelphie, 672; Huebner, Chicago, 662; Heins, Newark, N.J., 661; Spencer, Chicago, 658.

Notés parmi ceux qui y ont pris part: G. T. R. Laurendeau, M.F.H.; Ed. Sheppard, W. E. Northey, W.H. Collier, A. T. Gingras, Omer Deserres, G. Crepeau, C. E. Garceau, J. A. Labonté, L. A. Grothé, H.G. Bisson, G.G.S. Archibald, Louis Joubert, Y. Guertin, N. G. Valliquette, A. G. Smith, C. St-Amour, Arthur Gingras, G. T. Smith, A. Shearer, L. C. Pelletier, G. E. Shearer, G. H. Parks, H. A. Stewart, J. W. Blanchet, Alex. Dubé, B. Raymond, S. Stephens, D. J. Coulson, M. Stafford, W. C. Morris, Alex. Gravel, George Mayrand, J. Stafford, T. Stafford, G. L. Morris, Ernest Brousseau, P. Oulmet, W. Chaput, T. P. Drouin, P. E. Joubert, L. E. Deguise, A. Yon, G. B. Gratton, C. H. Charette, T. D. Joubert.

UNE FETE AU FRANCO-RIEUR

La coupe offerte au club de raquettes Franco-Rieur par les officiers du 68ème régiment lui a été présentée hier. Le lieutenant-colonel Ostell, les capitaines Bolvin et Tardy et les lieutenants M. Cook, d'Angleterre, ont prononcé des discours.

M. Gahin, président du Franco-Rieur a remercié les donateurs en termes choisis.

COURSES A LACHINE

Des courses au trot et à l'amble auront lieu à Lachine, sur la glace, en face de l'hôtel Corona et Prince of Wales, mercredi, le 12 mars 1913. Voici le programme:

Classe 2.35, trot et amble, bourse \$50.00.

Classe ouverte "free for all", bourse \$50.00.

Conditions. Les règlements de la N.T.A. avec exception, gouverneront, 4 entrées, 3 partants, pour chaque course. Honoraires d'entrée 5 p.c. et 5 p.c. additionnel aux gagnants. Bourses divisées en 50, 25, 15 et 10. L'organisation se réserve le droit de changer le programme, et elle ne sera pas responsable d'aucun accident. 5 secondes alloués aux trotteurs. Première course à 1 heure très précise. Alexandre Laplante, président; J. A. Lepailleur, secrétaire. Tél. Bell: Montréal Westmount 452, Lachine 139.

CHAMPIONS FETES

Après leur superbe victoire d'hier soir les Champêtres se sont rendus chez Honoré. Le fleur ou ils ont été reçus en champions par ce champion de l'hospitalité. On s'est amusé fort tard dans la soirée. Honneur aux champions!

DUNN EST ASSEZ HEUREUX

Payne et Gettmann sont les seuls hold-outs de l'équipe Baltimore. — Vingt-six joueurs à l'entraînement.

Baltimore, 10. — Le catcher Freddie Payne et l'outfielder Jake Gettmann sont les seuls hold-outs avec qui Jack Dunn a encore à négocier. Payne est un joueur très fini sur les services duquel Dunn compte beaucoup, mais Gettmann sera vendu à un club mineur.

Vingt-six joueurs sont partis aujourd'hui pour le camp d'entraînement de Fayetteville, C. du N.

JOUEUR REINSTALLE

Cincinnati, O., 10 — Thomas P. Sheehan, du club de baseball Brooklyn, a été réinstallé aujourd'hui par la Commission Nationale sans imposition d'amende. Ce joueur avait refusé de se rapporter au club Brooklyn sous prétexte qu'il avait l'intention d'abandonner le jeu.

FRED WAGHORN A LA PRESIDENCE

Toronto, 10. — La C. L. A. est à préparer son assemblée annuelle qui aura lieu au Temple Building, le 21 mars courant. On dit que M. Fred Waghorn, le "dévoté" aux intérêts du jeu de croasse à Toronto, sera appelé à la présidence de la ligue.

BUVEZ L'EAU OZONE

LE PRESIDENT.

LA PARADE DU TRICOLE

Elle aura lieu mercredi soir à Maisonneuve. — Une belle coupe est offerte.

C'est mercredi soir que le Tricolore donnera sa parade annuelle à Maisonneuve. Les citoyens de Maisonneuve attendent cette parade avec anxiété, avec un art qui est synonyme de succès. Une magnifique coupe sera décernée au club qui sera le plus nombreux dans la parade. Chaque club concurrent devra être représenté par 50 pour cent de ses membres.

LA CROSSE

L'équipe de l'université de Toronto fera prochainement sa tournée annuelle des Etats-Unis.

Toronto, 10 — Le club de croasse de Varsity se prépare à faire sa tournée annuelle du printemps aux Etats-Unis. Plusieurs positions devront être remplies cette année vu que plusieurs membres de 1912 quittent l'université et championnat Varsity détient le championnat intercollégial de croasse et fera tout en son possible pour valider les meilleures équipes des collèges Américains en 1913.

JOUEUR REINSTALLE

Cincinnati, O., 10 — Thomas P. Sheehan, du club de baseball Brooklyn, a été réinstallé aujourd'hui par la Commission Nationale sans imposition d'amende. Ce joueur avait refusé de se rapporter au club Brooklyn sous prétexte qu'il avait l'intention d'abandonner le jeu.

BUVEZ L'EAU OZONE PURE ET DELICIEUSE

LA JOUTE DE JEUDI SOIR

Marshall et Hern arbitreront la partie Champêtre-Dominion Bridge pour la possession de la coupe Ross.

Après la joute d'hier soir à l'Arena des représentants du Champêtre et des champions de la ligue des Manufacturiers se sont entendus au sujet de la grande partie qu'ils joueront jeudi soir à l'Arena pour la coupe Ross. Ils ont accepté MM. Jack Marshall et Riley Hern comme arbitres.

D'après entente entre ces deux clubs les supporters du Champêtre sont priés de réserver leurs billets pour la partie Est du patinoir. Ceux des Dominion Bridge prendront place du côté Ouest. Il sera intéressant d'entendre les encouragements et les appels à la victoire que ces deux contingents lanceront à leurs favoris.

LA CROSSE DANS L'OUEST

Victoria aura son équipe de croasse pour lutter avec celles de Vancouver et de New-Westminster.

Vancouver, C.A., 10. — La ville de Victoria est certaine d'avoir une franchise dans la B.C.L.A., l'été prochain.

Les sportsmen de la Capitale sont anxieux d'avoir une équipe de croasse capable de rivaliser avec celles de New-Westminster et de Vancouver.

VICTOIRE DES NEW-EDINBURGH

Ottawa, 10. — L'équipe de hockey New-Edinburgh s'est qualifiée pour les semi-finales de l'Interprovinciale en triomphant des Renfrew, ce soir, par un score de 4 à 0.

Elle rencontrera les Brockville mercredi et samedi soirs.

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent

L'ALCOOLISME: les "TABLETTES ANTI-ALCOOLIQUE" \$5.00
L'ICHTER: les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEUX" \$2.50
La "TUBERCULOSE": les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEUX" \$2.50
LES "MALARIES": les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES" \$3.00
LES MALADIES DE LA FEMME: le "TONIQUE des organes féminins" WARDER \$1.00
LES MALADIES VENERIENNES: la "PRESCRIPTION 909" du Dr. WENCESLAS \$5.00
(a) contre la SYPHILIS; la "TABLETTES ANTI-RHUMATISMALES" \$2.50
(b) contre la GONORRHEE; les "TABLETTES ANTI-RHUMATISMALES" \$2.50
En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE.
Distributaires pour le Canada: LYMAN'S LIMITED, Montréal.
Pour consultations gratuites s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL.
MUNICH CHEMICAL IMPORT Co., 1002 rue Mont-Royal Est, Montréal.
258-8a

Amusements

Theatre NATIONAL
CETTE SEMAINE
LES PLUMES DU PAON
285-6-A

PRINCESS — CE SOIR à 8.15
Un soir seulement de
SIROTA
La grande œuvre russe
Mardi-CYRIL SCOTT dans VALER
RECEIVED.
Sem. Proch.—TOP O' THE MORNING.
285-1-A

NATIONOSCOPE Semaine du 10 mars 1913
DEUXIEME SEMAINE
Le Triomphe de la Croix
Drame chrétien en 5 actes par Julien Daoust.
284-6-A

GAYETY
JOLLY POLLES avec PHIL OTT.
Matinée 2.15, 10c à 25 cts. Soir 8.15, 15c à 75 cts. Matinée des dames, 10c. excepté les jours de fête et le samedi.
Séance prochaine THE DAZZLER.
285-5-A

QUEBEC CONSERVE LA COUPE

Les Sydney s'en retourneront chez eux défaits par une majorité de 15 points. — La joute d'hier a été monotone.

Québec, 10. — Les Québec ont défait de nouveau les Sydney ce soir, par un score de 6 à 2. Ce fut une pauvre exhibition de jeu de hockey. Les Québec jouèrent sans entrain, n'ayant aucunement eu à se dépenser pour s'assurer la victoire. Les champions de la N.H.A. se trouvent à 15 points.

Voici quel était l'alignement des équipes:

Québec	Buts	Sydney
Moran	Points	T. Macdonald
Hall	Couverts	Trenouth
Mummary		C. Macdonald
Smith	Centres	Randall
Marks	Alles droites	Dunphy
Crighton	Alles gauches	Fraser
Arbitres:		J. T. Brennan.

SOMMAIRE
1ère période
1—Québec.....Marks..... 6.40
2ème période
2—Québec.....Smith..... 3.50
3—Québec.....Hall..... 5.00
4—Québec.....Hall..... 3.35
3ème période
5—Sydney.....Wilkie..... 7.50
6—Québec.....Hall..... 8.07
7—Sydney.....Trenouth..... 4.00
8—Québec.....Marks..... 7.35

ORPHEUM 2.10 p.m. 8.10 p.m.
AUJOURD'HUI 15-25 cts. 15-75 cts.
"IN THE BARRACKS"
OPÉRETTE MILITAIRE
8 — Autres grands numéros de vaudeville.
285-5-A

ART ASSOCIATION
NOUVELLE GALERIE
Usez de lecture temporaire a été ouvert MERCREDI, le 25 septembre à 9 a.m. Les galeries resteront fermées jusqu'à nouvel avis.

POSITION DES JOUEURS.

	G.	P.	P.C.
Seaback	5	0	1000
Bellehumeur	4	1	800
Duquette	3	2	600
Gagnon	2	3	400
Ingraham	1	3	250
Lajoie	1	3	250
Pelletier	1	3	250
Wallace	1	4	200

LE HOCKEY AU JUBILEE

Trois parties intéressantes ont été jouées, hier soir, dans les séries de la ligue Maisonneuve. Les Points ont infligé une première défaite aux Maisonneuve par un score de 1 à 0. Copland scora trois minutes avant la fin du jeu. Les Voyageurs du Commerce et les Jubilé ont triomphé dans les deux autres parties:

1ère partie
La Casquette Comm. Trav.
Denmarreau Buts Smith
Déry Défense Foster
Raillargeon " Kearns
Champagne Avants Walsh
Bearsdell " Crawford
Sauvé " Mullan
Dupré " Davidson

WANDERER 7, OTTAWA 6

Les hommes d'Arthur Ross ont défait les Ottawa de nouveau, hier soir. — Ils gagnent les séries par un score de 10 à 8.

New-York, 10 — Les Wanderers ont encore défait les Ottawa ce soir, au patinoir St-Nicholas par un score de 7 à 6. L'équipe montrealaise se trouve à sortir victorieuse des séries, par un score de 10 à 8. Elle ne contrera les Québec, jeudi et samedi soirs. La joute de ce soir a été intéressante et pas une seule punition n'a été infligée.

Voici quel était l'alignement des équipes:

Ottawa	Buts	Wanderer.
Lesueur	Points	Boyer.
Merrill	Couverts	Ross.
Shore		S. Clegghorn.
Lowery	Centres	O. Clegghorn.
Broadbent	Alles droites	Hyland
Ronan	Alles gauches	Roberts.

Arbitre, W. R. Percival; assistant, W. J. Russell, New-York Hockey Club. Umpires, Frank Ellison, Wanderer; J. Rodgers, Irish American A. C. Chronométrateur, W. J. Croker.

Umpires: Contant et Good.
Chronométrateurs: Nicolis et Archambault.
Pénitencier: Ab. Scott.
Sommaire
1 — Comm. Trav. — Davidson 30 sec.
2 — Comm. Trav. — Crawford 5 min.
3 — La Casquette — Champagne, 5 min.
4 — Comm. Trav. — Davidson, 2 m.
5 — Comm. Trav. — Davidson, 8 m.
Punitions — Davidson 3, 3 min.; Foster, 3 min.; Dupré, 3 min.

LE TOURNOI DE POOL

A la salle Gaiety. — Seaback invincible. — Bellehumeur le battra-t-il?

La joute de mercredi prochain, à la salle de Billard Gaiety, entre Bellehumeur et Seaback s'annonce comme devant être une lutte homérique. Seaback qui détient toujours la première place, a enregistré sa cinquième victoire consécutif, hier soir, en disposant de Ingraham sans trop de

Sommaire

Jubilee	Buts	Maisonneuve
Rutledge	Points	Cusson
Fyoo	Couverts	Quinlan
Musgrove	Avants	Porter
Eva		McCallum
Allan		Limeux
Speck		Gignac
J. Bell		Pontriant

Umpires: Reilly et Brophy.
Chronométrateurs, Bethune et Koach.
Pénitencier, Ab. Scott.

Sommaire

1er mi-temps — Pas de score.
2e mi-temps — 1, Copeland, 17 min.
Punitions — Porter, 3 min.; Copeland, 3 min.; Pontriant, 3 min.; Tucker, 3 min.; Limeux, 3 min.

TROISIEME PARTIE

Jubilee	Buts	Emeralds
Rutledge	Points	Lukeman
Fyoo	Couverts	Carroll
Musgrove	Avants	Gorman
Eva		Deas
Allan		Rainboth
Speck		Hughes
J. Bell		Jackson

Umpires, Reilly et Brophy.
Chronométrateurs, Bethune et Koach.
Pénitencier, Ab. Scott.

Sommaire

1—Jubilee.....Speck..... 3.00
2—Jubilee.....Eva..... 7.00
3—Jubilee.....Speck..... 4.00
4—Jubilee.....Allan..... 3.00

2ème mi-temps

5—Jubilee.....Eva..... 5.00
6—Emeralds.....Rainboth..... 2.00
7—Emeralds.....Hughes..... 5.00

LES LIBERAUX REPRENNENT VAILLAMMENT LA LUTTE

REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LE DEBAT NAVAL. — AURONS-NOUS UNE SECONDE SEANCE DE 129 HEURES ? — M. BORDEN DONNE LECTURE D'UNE INTERESSANTE LETTRE DE LORD CHURCHILL QUI DETRUIT SES ASSERTIONS. — L'AFFAIRE DE L'ELECTION D'HON. CHELAGA A ETE REMISE A AUJOURD'HUI VU L'ABSENCE DE L'HON. M. CODERRE.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 10. — Les journaux conservateurs, sans aucun doute, vont annoncer demain qu'une bombe a fait explosion en Chambre et que cette bombe a complètement anéanti le parti libéral. Libre aux uns et aux autres d'en croire ce qu'ils voudront, mais au fond cette machine infernale se réduit à un simple pétard, un tout petit pétard, du genre de ceux que quelques "backbencher" ministériels ont lancé en Chambre, samedi ; un pétard qui a fait plus de bruit que de mal. On se rappelle qu'il y a environ trois semaines, lors du début de l'étude du bill en rapport, M. Macdonald, un membre de la gauche, mit en doute la véracité de certains chiffres fournis par le premier ministre au sujet du coût de construction de deux flottes canadiennes et demanda que le gouvernement déposât sur la table de la Chambre toute la correspondance à ce sujet. M. Borden avait promis alors de ce faire à la condition que cette correspondance ne fût pas confidentielle, mais depuis ce temps-là, on n'en avait plus entendu parler.

Or, ce soir, Mme White et Mme Rogers, épouses du ministre des Finances et du ministre des Travaux publics, donnaient un concert en l'honneur des membres du parlement. La plupart des députés libéraux s'étaient abstenus, mais tous les ministériels étaient présents en grande tenue. Le concert fini, il était dix heures environ, tous se rendirent à leur siège ; les galeries s'emplit de dames en toilettes de soirée. Quelques minutes plus tard, M. Borden faisait une entrée sensationnelle.

A gauche, peu de députés, M. Turfitt citait des chiffres prouvant qu'il était parfaitement possible de construire en Canada, une marine ; tout à coup, on vit M. Borden se lever et, tout en s'excusant d'interrompre l'orateur, déclarait qu'il voulait donner lecture de la correspondance demandée par M. Macdonald.

M. Turfitt reprend son siège, et le premier ministre lut d'abord une lettre par lui écrite, à l'Amirauté, le 18 décembre 1912, au sujet du coût de construction d'une marine canadienne puis la première réponse de M. Churchill, du 23 janvier, 1913, dans laquelle le premier lord de l'Amirauté dit en substance, que les Canadiens ne sont bons à rien, pas même à construire des navires et que tant que le gouvernement n'aura pas de politique permanente, on ne pourra songer à le faire. Une deuxième lettre de M. Churchill, en date du 24 janvier 1913, résumant certains chiffres, donnés dans la première lettre, contient de plus un passage qui veut à lui seul se pesant d'or. Le voici : "La nouvelle loi allemande ayant nécessité une augmentation considérable dans le nombre des navires en commission, nous n'avons plus d'hommes en commission, nous n'avons plus d'hommes disponibles pour former des équipages additionnels."

Que va faire alors l'Angleterre avec les trois dreadnoughts que le gouvernement veut lui offrir. Ce passage de la lettre de M. Churchill réduit à néant tous les arguments invoqués par M. Borden, et ses partisans en faveur du projet de contribution.

Quant au contenu de la première lettre, il constitue une insulte que les Canadiens-Anglais comme français, ne manqueraient pas de ressentir.

"Les Canadiens en général, ne sont bons à rien" dit M. Churchill et M. Borden se fait une gloire de cette déclaration et ses partisans l'applaudissent à tout rompre.

Le premier ministre en cette circonstance, a joué un bien pauvre rôle ; non content d'approuver M. Churchill, il n'a même pas daigné avertir Sir Wilfrid Laurier qu'il donnerait, ce soir, lecture de ces lettres ; il se contenta de faire remettre, vers les 11 heures, une copie de cette correspondance à un ancien ministre du cabinet libéral au prière de la transmettre au chef de l'opposition.

De tels procédés sont indignes d'un chef de gouvernement.

Quoiqu'il en soit, ces lettres vont fournir de nouveaux arguments à la gauche et le débat va encore se continuer nuit et jour jusqu'à la fin de la semaine à l'exception de la journée de demain alors que M. Gauthier, député de St-Hyacinthe portera certaines accusations contre l'honorable M. Coderre au sujet de l'élection d'Hochelaga. Cette affaire devait ve-

nir aujourd'hui sur le tapis, mais M. Coderre étant absent, le premier ministre a demandé à M. Gauthier de la remettre à demain à quoi le député de St-Hyacinthe a consenti seulement après avoir reçu la promesse qu'il n'y aurait pas de nouveau délai.

Au début de la séance, M. Lefrançois, le sous-greffier de la Chambre, donna lecture de la procédure à faire au Sénat en rapport avec la passation de plusieurs bills divers. Les honorables MM. Hazen et Crothers déposèrent sur la table quelques réponses à des ordres de la Chambre pour production de certains documents publics, relativement à diverses questions traitées à celle de la marine. Les honorables MM. Oliver et Emmerson, ainsi que M. Hughes, de l'île du Prince Édouard, se plaignirent du retard apporté dans la production des documents qu'ils ont demandés il y a plus de deux mois. L'hon. M. Pugsley interpella le ministre de la marine afin d'obtenir de ce dernier les noms des vaisseaux de guerre américains qu'il dit avoir coûté \$550 par tonne. Le ministre répondit qu'il n'a fait cette déclaration, l'autre jour, que sur la foi d'une information de source étrangère, et que si c'est ce que l'hon. ministre libéral désire avoir, la chose est facile ; mais le ministre ajoute qu'il n'a jamais voulu prendre la responsabilité personnelle de cette déclaration.

Le major Sharpe souleva une question de privilège pour se plaindre de certaines erreurs de fait commises à son détriment dans le "Star" de Montréal, samedi dernier.

A son tour, M. White, libéral, du Nord-Ouest, se plaint de ce que le "Citizen" d'Ottawa et le "World" de Toronto lui font dire dans leurs rapports des débats parlementaires de la séance de vendredi dernier, des choses inexactes auxquelles il n'a jamais même songé. Il ajoute n'être guère sensible à la critique de ses adversaires politiques, mais il croit devoir protester contre pareilles inventions.

Sir Wilfrid Laurier attire l'attention du premier ministre sur les papiers déposés devant la Chambre en rapport avec le paiement de certaines primes à la compagnie d'acier d'Algoma et il dit qu'il semblerait que certaines informations importantes dans le dossier. Le premier ministre répond qu'il croit que le dossier renferme toutes les parties dont le gouvernement a eu connaissance. Toutefois, il y reverra certainement le dossier, s'il y a lieu.

M. Gauthier, député libéral de St-Hyacinthe, saisit l'attention d'une motion dans laquelle l'hon. M. Coderre, Secrétaire d'Etat, est accusé de contravention sérieuse à la loi électorale. M. Gauthier dit que sachant que le député a l'intention de reprendre le débat sur le bill de la marine, il sera très bref dans ses remarques, lesquelles devront faire partie de la motion qui sera déposée au comité des privilèges et élections.

M. Gauthier n'en était rendu qu'à ses remarques préliminaires, lorsqu'il fut interrompu par le premier ministre qui lui demanda de bien vouloir les ajourner à demain à cause de l'absence temporaire de M. Coderre.

Il remercia M. Gauthier de lui avoir transmis une copie de la motion en question quelques heures avant l'ouverture de la séance, et qu'il a vainement depuis cherché à communiquer avec son collègue absent de la Chambre.

M. Gauthier demanda au premier ministre l'assurance qu'il aura certainement le droit de lever la même question, et M. Borden lui répondit dans l'affirmative, ce qui mit fin à l'incident pour le moment.

L'hon. M. Pugsley se plaint de la façon dont le "Hansard" a été fait durant la longue séance, la semaine dernière. Il dit que vu l'importance des discours qui sont prononcés par les députés de la gauche sur le bill de la marine, il serait opportun d'améliorer le service des débats de la Chambre, de façon à ce que toutes les déclarations des orateurs soient rapportées verbatim dans le "Hansard".

Le premier ministre répondit que ce n'est pas l'usage de rapporter textuellement les discours prononcés en Chambre, lorsque celle-ci siège en comité général. Toutefois, il causera de cette affaire avec les intéressés et on verra certainement à ce que ceux-ci obtiennent justice, dut-on pour ce la renforcer le personnel du "Hansard". Les ministres répondirent à plusieurs interpellations.

En réponse à l'interpellation de l'hon. M. Murphy, le président de la Chambre (l'hon. M. Dr Sproule) refait brièvement l'histoire de la comparution de M. R. C. Miller à la barre de la Chambre, et de son incarceration dans la prison commune d'Ottawa. Il dit que la question du coût de la détention du dit Miller, en étant une de loi, il est contraire à l'usage parlementaire de répondre à telle question.

En réponse à M. Gauvreau, le premier ministre déclara qu'il n'a pas paru dans le "Citizen". Le 1er mars courant, le lendemain du jour où le même journal rapportait que l'hon. Sam Hughes, ministre de la milice, avait proposé ou suggéré le projet d'imposer une taxe de \$5.00 par année sur ceux qui ne sont pas prêts à faire le service pour la défense du pays. Cet entrefilet est à l'effet que le lieutenant colonel Loggie, de Hamilton, Ont., favorise la plan du ministre quant à l'imposition d'une taxe afin d'aider financièrement la milice.

La Chambre passe en première lecture plusieurs bills du sénat dont sept sont pour des divorces, puis elle adopte plusieurs avis de motion pour production de documents. Un de ces avis donné par M. Wilson de Laval, reste sur la table à la demande du premier ministre qui désire s'entendre avec M. Wilson afin d'amener cet avis, lequel se rapporte à la commission Royale sur la division des lois de la Chambre des Communes.

Les autres avis de motion sont adoptés par la Chambre sans discussion. Ils se rapportent à des questions d'intérêt purement locales.

On arrive aux mesures du gouvernement et lorsque le sous-greffier se lève pour prendre les instructions du premier ministre, afin de voir quelles mesures sera soumise à la Chambre, le premier ministre déclara que la Chambre se formera de nouveau en comité général sur le bill No 1, autorisant des mesures à l'effet d'accroître les forces navales effectives de l'empire.

L'horloge marquait alors 2.55 heures. Sir Wilfrid Laurier se lève, tenant dans sa main certains papiers qui ont été déposés l'autre jour devant la Chambre par le premier ministre. Il donne lecture de chacune des pièces composant ce dossier, entre autres, une lettre du premier ministre canadien, M. Borden, au premier lord de l'Amirauté anglaise en rapport avec les calculs des officiers du service naval du Canada sur le coût approximatif de la construction et du maintien des vaisseaux projetés pour les deux flottes canadiennes sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Dans sa lettre M. Borden exprime des doutes sur l'exactitude des calculs des officiers canadiens, croyant qu'ils ne sont pas suffisamment élevés et il prie le premier lord de l'Amirauté anglaise de bien vouloir soumettre ces calculs aux experts de l'Amirauté afin d'en vérifier l'exactitude. Or, ajoute Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre a déposé dans le dossier des extraits d'un rapport approuvé, lequel était fait par les experts anglais.

Il dit que ces extraits sont incomplets et que le dossier n'est guère intelligible pour permettre à la députation de discuter à fond de question aussi importante. Il demande au premier ministre si le rapport dont il a donné des extraits à la Chambre était confidentiel ou non, et M. Borden répond qu'en effet ce rapport n'était pas confidentiel.

"Dans ce cas dit Sir Wilfrid Laurier, vous devriez déposer sur la table tout le rapport, car la députation a le droit de se renseigner sur la partie laissée de côté par le premier ministre comme sur celle livrée par ce dernier, il accuse le premier ministre d'avoir trompé la Chambre peut-être inconsciemment, en déclarant l'autre jour, qu'il avait déposé tous les papiers se rapportant à la question de la marine. Il insiste sur la production des originaux ou du moins de copies certifiées par le secrétaire d'Etat. On sait que les opinions varient sur cette question de la marine, ce qui fait qu'on l'a discuté depuis quelque temps. Si le rapport de l'Amirauté anglaise est marqué confidentiel il connaît trop la procédure en pareil cas pour demander de l'avoir.

Philadelphie, Pa., 10. — Une enquête sur les méthodes employées par les expéditeurs pour peser le charbon a été commencée, aujourd'hui, devant M. Prouty, juge d'instruction pour la commission du commerce entre Etats.

E. B. Croyle, du chemin de fer Philadelphie et Reading, et John A. Merrill, inspecteur des poids et mesures pour cette compagnie, ont admis ce matin que cinq wagons par minute étaient pesés sur l'immense balance de la compagnie, mesurant soixante pieds de longueur.

L'enquête qui sera continuée demain fera partie de l'enquête générale instituée par la commission du commerce entre Etats.

M. John T. Marchand est le représentant légal de la commission.

LE PAPE VA MIEUX

LE ST-PERE PREND DES FORCES, ON LUI PERMET DE VOIR SON PERE.

Rome, 10. — L'état du Pape s'est amélioré durant la journée et les médecins ont permis une diète plus abondante afin de rétablir les forces de l'aiguille malade.

On dit que le pape a exprimé le désir de voir son frère Angelo Sarto, maître de poste du village de Grazia province de Mantone.

FRIEDMAN A TORONTO

IL ACCPETE L'INVITATION DU GOUVERNEMENT D'ONTARIO.

London, Ont., 9. — Cet après-midi, l'hon. Adam Beck a reçu un télégramme du Dr Friedman, acceptant l'invitation de faire une conférence devant l'Association Canadienne pour la Prévention de la Tuberculose. La réunion annuelle de cette association aura lieu mercredi prochain.

Le télégramme était ainsi conçu : "New-York, 10 mars. — Hon. Adam Beck, j'accepte avec plaisir votre invitation pour donner, le 12 mars, une démonstration de mon remède devant votre association. Je tâcherai aussi de faire quelques remarques et suggestions. J'anticipe beaucoup le plaisir de me trouver parmi vous. (Signé) Frédéric Friedman".

VENTE D'UN JOURNAL

LE "BOSTON JOURNAL" EST VENDU AU PARTI PROGRES-SISTE DE L'ETAT.

Boston, 10. — Frank A. Munsey, a vendu le "Boston Journal", aujourd'hui, à Matthew Hale, chef du parti progressiste de l'état. Durant la vente, le journal se vendra à un cent. Il y a quelques temps, M. Munsey porta le prix du journal à trois cents, afin de déterminer si la ville de Boston était capable de supporter un journal du matin à ce prix.

LA TRIPLE ENTENTE

ELLE S'EST AFFIRMEE PLUS ETROITE QUE JAMAIS.

Paris, 10. — La visite en France de M. Winston Churchill, ministre de la marine d'Angleterre, est considérée comme une nouvelle et opportune preuve de l'entente franco-anglaise, qui, aux points de vue militaire et naval, a pris tous les avantages d'une alliance.

Les conversations échangées à Toulon entre M. Churchill et M. Baudin, ministre de la marine de France, avaient pour objet les traits généraux d'une coopération des flottes françaises et anglaises en temps de guerre, surtout pour assurer à la France le libre transport par mer de troupes et de provisions entre la France et l'Afrique.

Au cours de la visite que le ministre anglais fit à la chambre des députés, il eut de longs et sérieux entretiens avec M. Briand, qui est de ses amis personnels.

De plus, la célébration du tricentenaire de la dynastie des Romanoff, commencée jeudi dernier, a été l'occasion d'un échange de vues diplomatiques et militaires entre les gouvernements russe et français tendant à produire un effet plus considérable en Europe par l'accroissement, protégé des armées russes et françaises.

Ainsi, durant les derniers jours, l'entente militaire et navale entre la France, l'Angleterre et la Russie s'est affirmée d'une façon plus étroite et plus homogène que jamais.

LES PESEES DU CHARBON

UNE ENQUETE SUR LES METHODES DE PESEE DU CHARBON.

Philadelphie, Pa., 10. — Une enquête sur les méthodes employées par les expéditeurs pour peser le charbon a été commencée, aujourd'hui, devant M. Prouty, juge d'instruction pour la commission du commerce entre Etats.

E. B. Croyle, du chemin de fer Philadelphie et Reading, et John A. Merrill, inspecteur des poids et mesures pour cette compagnie, ont admis ce matin que cinq wagons par minute étaient pesés sur l'immense balance de la compagnie, mesurant soixante pieds de longueur.

L'enquête qui sera continuée demain fera partie de l'enquête générale instituée par la commission du commerce entre Etats.

Des personnalités importantes compromises

UNE DECLARATION SENSATIONNELLE DE ROSIE HERTZ.

New-York, 10. — Rosie Hertz, sur-nommée "la reine du trust du vice," la plus riche tenancière de maisons de désordre en cette ville, a fait au procureur Whitman une confession complète, couvrant une période de trente années sur le système d'extor-

sion pratiqué par la police. Par le fait, plusieurs policiers connus et hauts officiers de police vont être mis en accusation. M. Whitman doit interroger un grand nombre de personnes, ces jours-ci, afin de s'assurer de la véracité de l'histoire racontée par Rosie Hertz.

Ils ne feront plus de politique

ERNESTO MADERO DECLARE QUE LES MEMBRES DE SA FAMILLE NE S'OCCUPERONT PLUS DES AFFAIRES PUBLIQUES.

New-York, 10. — Ernesto Madero, ex-ministre des Finances du cabinet mexicain qui est arrivé du Mexique la semaine dernière a publié une déclaration concernant la conduite qu'il entend tenir avec les membres de sa famille.

"C'est notre intention, dit-il, de ne plus prendre part à la politique mexicaine. Tout ce que nous espérons, dit-il, c'est que la paix renaisse au plus tôt dans la république du sud. Avant de quitter le territoire mexicain, nous avons assuré les membres Madero a approuvé fortement l'attitude de Ernest Madero. Tous deux ont envoyé des télégrammes à Huertarua à ce sujet.

tiques du Mexique. Avant de quitter le pays, nous avons averti les membres du gouvernement provisoire que nous entendions vivre sous l'égide du drapeau étoilé et que nous y resterions jusqu'à ce que la situation politique soit définitivement réglée. Nous nous en tenons à cette déclaration. Il est faux que la famille Madero ait l'intention d'organiser une autre révolution contre le gouvernement actuel. Rafael Hernandez, ministre de l'Intérieur dans le cabinet du président Madero a approuvé fortement l'attitude de Ernest Madero. Tous deux ont envoyé des télégrammes à Huertarua à ce sujet.

La direction des sous-marins

DEUX INVENTIONS FRANÇAISES : L'UNE EMPECHANT L'AFFOLEMENT DE L'AIGUILLE DE LA BOUSSE ; L'AUTRE PERMETTANT DE PRENDRE LA HAUTEUR DU SOLEIL EN PLONGEE.

Paris, 10. — Deux inventions récentes, qui viennent de recevoir l'approbation des autorités navales françaises, semblent destinées à accomplir de grands progrès dans la navigation sous-marine et vont être immédiatement employées dans tous les sous-marins.

La première est un compas gyroscopique inventé par M. Lemaire, enseigne de vaisseau. Il empêche les variations de l'aiguille magnétique jusqu'à présent impressionnée par l'acier de la coque qui l'environne complètement. Jusqu'à l'application du gyroscope, la navigation aérienne était rendue très difficile par l'incertitude où l'on se trouvait quant aux indications de l'aiguille de la boussole affaiblie.

La seconde invention consiste en un appareil qui permet de prendre la hauteur du soleil en plongée à une certaine profondeur sous l'eau. Les détails de l'appareil sont soigneusement gardés et sont l'objet de spéculations les plus variées et de la curiosité de la coque qui l'environne complètement. Jusqu'à l'application du gyroscope, la navigation aérienne était rendue très difficile par l'incertitude où l'on se trouvait quant aux indications de l'aiguille de la boussole affaiblie.

La manifestation continua devant son hôtel et devant bientôt les hostiles de la police dut disperser les manifestants mais pas avant qu'ils n'eussent exprimé avec toute la chaleur méridionale leur appréciation du "Prussien".

Mme Emmeline Pankhurst, parlant à une grande assemblée de suffragettes militantes, ce soir, a dit que ce n'était pas l'intention des femmes d'insulter le roi, mais qu'elles voulaient simplement faire usage de leur droit constitutionnel en présentant une pétition à Sa Majesté.

Les Communes Anglaises

ELLES ONT ETE OUVERTES, HIER, PAR LE ROI. — PAS DE DESORDRE.

London, 10. — L'ouverture du parlement par le roi George et la reine Marie n'a pas été aussi brillante que lors des occasions précédentes. Par crainte des suffragettes militantes, les plus grandes précautions avaient été prises sur le parcours de la procession royale. Cependant, il n'y eut pas de désordres sérieux.

Comme la procession traversait le parc St James, cinq suffragettes essayèrent de briser le solide cordon de troupes, dans l'espoir de jeter des pétitions dans le carrosse royal. Mais elles furent repoussées et entraînés avant que le roi et la reine pussent avoir connaissance de ce qui se passait.

Dans leurs pétitions à Sa Majesté, les suffragettes déclaraient qu'elles ne seraient pas établies tant que l'on ne ferait pas droit à leurs demandes.

Mme Emmeline Pankhurst, parlant à une grande assemblée de suffragettes militantes, ce soir, a dit que ce n'était pas l'intention des femmes d'insulter le roi, mais qu'elles voulaient simplement faire usage de leur droit constitutionnel en présentant une pétition à Sa Majesté.

On fait des reproches au kaiser

A LONDRES ON LUI ATTRIBUE LA CAUSE DU MALAISIE QUI AFFECTE L'EUROPE.

London, 10. — L'Europe n'a pas encore eu le temps de se remettre de la surprise où l'a jetée l'annonce des plans nouveaux de l'empereur pour l'armée allemande.

Le pessimisme, évidemment, ne fait que s'accroître d'un bout à l'autre du continent. Alors qu'on attendait avec confiance, il y a peu de temps, un renouveau des affaires à la fin du conflit des Balkans et qu'on présidait de tous côtés un état de prospérité générale, aujourd'hui les financiers et les hommes d'affaires voient dans les dernières augmentations d'armements projetés par l'Europe en réponse aux décisions de l'empereur d'Allemagne, un coup fatal à ce retour de prospérité, étant données les impôts énormes qui doivent résulter de tout cela.

L'échec relatif de l'emprunt prussien est une indication éloquentes du sentiment public en Allemagne. Par toute l'Europe, il faut le dire, l'argent comptant retrouve des cachets, le taux de l'escompte monte, les prêts échus sont réclamés et les banquiers, financiers et hommes d'affaires en général restreignent leurs dépôts. A Londres, on a l'impression que ce malaise général est dû à l'ambition seule de l'empereur d'Allemagne.

Il a déclaré, dans un discours public, qu'en cette année 1913 l'Allemagne se trouve devant la plus grande crise à laquelle elle ait eu à faire face depuis 1871. Il n'a pas expliqué d'où viendrait cette crise, il semble à toute personne non prévenue et non particulièrement renseignée sur les secrets diplomatiques que la raison de cette démarche de l'empereur est calée d'impôts, ébranlée par des mois de menace d'une guerre générale européenne, une bonne occasion de rendre l'Allemagne maîtresse du monde, libre d'imposer les frontières, de régler le commerce, l'énergie et l'activité de tous les pays, attirant dans les mains allemandes le commandement des ressources de l'univers par un armement capable de défier toute compétition.

Il est possible qu'il fasse de l'Allemagne la dominatrice de l'Europe au point de vue militaire, imposant ainsi sa suprématie commerciale, mais les observateurs avisés sont d'accord qu'il faudra bien des années avant que l'Allemagne puisse se rétablir d'un tel conflit et que sa suprématie serait alors celle d'une nation dont le crédit serait sérieusement tendu sur des pays encore plus profondément atteints.

Un grand mouvement patriotique s'est manifesté en Europe pour répondre aux armements allemands et cependant il y a quelques notes discordantes. En France, ce sont les socialistes qui les connotent. En Allemagne, l'enthousiasme prétendu semble assez refroidi. Les nouveaux projets d'armements arrachent des gémissements aux journaux représentant les cercles financiers et commerciaux et les propriétaires fonciers

CARTES Professionnelles

Beique, Beique & Beique

AVOCATS
CHAMBRE 720
EDIFICE TRANSPORTATION
TEL MAIN 1019

GOVIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT

Avocats et Solliciteurs
Edifice de la Banque de Québec, Montréal
Str. L. Coats, C.B. Hon. R. Lemieux, C.B. L. J. Murphy, C.B. L. P. Berard, C.B. A. Perrault, L.L.B. J. G. Govin, D.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS ETC.
No 97 rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hochelaga
Victor Geoffrion, C. B. M. P. Aimé Geoffrion, C. B. Victor Cusson, C. B. Phone Main 10.

Perron, Taschereau, Rinfret, Genest, Billette & Pilmoll

AVOCATS
EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC
11 PLACE D'ARMES
Tel. Main. 8260-8261-8262.

R. GRAND MAISON, L.L.L.

NOTAIRE
TEL EST 3229
PLACEMENTS D'ARGENT
ACHATS DE CREANCES
SUCCESIONS
Bureau : Chambre 17
Bâtisse "La Patrie", Montréal.
Bureau du soir 573 Ave. Laurier Est.
Tel. St-Louis 6461.

M. JAURES

SIFFLE
LE BRILLANT ORATEUR SOCIALISTE EST REDUIT AU SILENCE.
Nice, 10. — M. Jaurès est venu ici faire une conférence sur la conférence balkanique devant une salle comble. Accueilli par des sifflets et des huées il lui fut impossible de parler et il dut se retirer.

LE TRAITE FRANCO-ESPAGNOL

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL REMERCE M. JONNART DE SON ATTITUDE.
Paris, 10. — M. Reynoso, chargé d'affaires d'Espagne à Paris a exprimé à M. Jonnart, ministre des affaires étrangères, les remerciements du gouvernement espagnol pour le discours qu'il prononça à la chambre des députés au cours de la discussion du traité.

LE TRAITÉ FRANCO-ESPAGNOL

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL REMERCE M. JONNART DE SON ATTITUDE.
Paris, 10. — M. Reynoso, chargé d'affaires d'Espagne à Paris a exprimé à M. Jonnart, ministre des affaires étrangères, les remerciements du gouvernement espagnol pour le discours qu'il prononça à la chambre des députés au cours de la discussion du traité.

LE TRAITÉ FRANCO-ESPAGNOL

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL REMERCE M. JONNART DE SON ATTITUDE.
Paris, 10. — M. Reynoso, chargé d'affaires d'Espagne à Paris a exprimé à M. Jonnart, ministre des affaires étrangères, les remerciements du gouvernement espagnol pour le discours qu'il prononça à la chambre des députés au cours de la discussion du traité.

LE TRAITÉ FRANCO-ESPAGNOL

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL REMERCE M. JONNART DE SON ATTITUDE.
Paris, 10. — M. Reynoso, chargé d'affaires d'Espagne à Paris a exprimé à M. Jonnart, ministre des affaires étrangères, les remerciements du gouvernement espagnol pour le discours qu'il prononça à la chambre des députés au cours de la discussion du traité.



Nouvel opéra français

"GRAZIELLA", OPERA COMIQUE EN TROIS ACTES, MUSIQUE DE M. JULES MAZELLIER, EST REPRESENTE AVEC GRAND SUCCES AU THEATRE DE ROUEN.

Paris, 10. — "Graziella", opéra-comique en trois actes, tiré de l'œuvre de Lamartine, musique de Jules Mazellier, livret de Henri Cain et Raoul Gauthier, a été représenté au théâtre de Rouen avec grand succès.

Le théâtre de l'action est la côte italienne de Naples et l'île de Procida, située dans son golfe. C'est l'histoire d'un jeune poète français sauvé dans le naufrage de la goélette du pêcheur Andreas. La femme d'Andreas lui reproche d'introduire à son foyer un étranger, disant que c'est ce Français de malheur qui est la cause du désastre, mais Graziella, la fille du pêcheur, s'empare du poète et oublie complètement son pauvre amoureux Cecco, que la mère de Graziella veut lui faire épouser.

Au troisième acte, le poète est ramené à Paris et Graziella promet d'épouser Cecco, mais elle se suicide avant le mariage.

Il y a un chœur remarquable et l'orchestration d'une tarantelle nationale, au second acte, a été fort brillante et très réussie. La musique en a été captivante, et des airs destinés à devenir populaires ; il y a aussi quelques passages de sentiment fort bien rendus. L'opéra a été un grand succès pour le compositeur.

Peu après la chute du rideau, au troisième acte, le premier ténor, M. Pascual, en allumant un réchaud d'alcool pour se procurer de l'eau chaude, afin d'enlever son pied, a causé une explosion si malheureuse, qu'il a eu la figure sérieusement brûlée. On dit qu'il lui faudra six semaines de traitement à l'hôpital avant de repartir au théâtre.

Marseille, 10. — Une violente tempête sévit sur les côtes et occasionne des dégâts considérables et des accidents. Tous les courriers sont en retard.

PRESTIGE DE L'UNIFORME

GRACE A SON UNIFORME ET AU NOM ASSUME DE KRUPP, UN ESCROC ALLEMAND PILLE LA CAISSE MUNICIPALE D'ESSEN.

Berlin, 10. — Un individu, portant un uniforme d'officier allemand et se prétendant être le docteur Gustave de Krupp de Bohlen et Halbach, mari de l'héritière Krupp et directeur des ateliers et fonderies d'Essen, s'est présenté hier aux bureaux de la caisse municipale d'Essen et a demandé l'autorisation d'examiner les comptes de la ville, ce qui lui fut accordé.

Après avoir examiné les livres, l'homme prétendit qu'il avait découvert l'homme qui avait en caisse plusieurs milliers de marcs au-dessus de la balance normale et qu'il allait remettre ce surplus entre les mains du ministre des finances à Berlin.

Il quitta la ville et, plus tard, lorsque les autorités s'avisèrent de se renseigner à Berlin, elles découvrirent qu'elles avaient été volées.

CARNET MONDAIN

M. J. U. Emard, accompagné de Madame Emard et de Mlle Gabrielle, Juliette et Blanche, partira dans quelques jours pour New-York, où il s'embarquera en route pour Rome, Naples et autres villes de l'Italie.

FAITS DIVERS

A la prison de Bordeaux

Les gardes Gilbert Lamarre et Robert Bow, de la prison de Montréal, sont allés, samedi, conduire quatorze détenus à la prison de Bordeaux.

Condamnés à 3 et 6 mois de prison ils sont encore sous une grave accusation

Les nommés Michel Laforce et Ti-Rouge Gagnon, arrêtés la semaine dernière par les détectives Mercier et Lafard et les constables Benoit et Paquette, sous une accusation de vagabondage, ont eu leur procès hier avant-midi, en cour de police.

La journée a été rude en cour du recorder, hier

Une foule considérable encombrait, hier matin, les corridors de l'hôtel de ville et les bureaux de la cour du recorder; en effet, c'est la première fois que le recorder Weir est obligé de juger en un jour, autant de causes de prison, sans compter les affaires de la police.

Il est chanceux d'être encore de ce monde.

Arthur Wicks, qui le 13 février tenta de se suicider en se tirant une balle dans l'abdomen, a pu quitter l'hôpital hier matin. Il a comparu devant le magistrat Lafontaine et a plaidé non coupable.

CHUTE FATALE

UN GARÇONNET SE FRACTURE LE CRANE EN TOMBANT.

Toronto, 10. — Couché inanimé avec une fracture du crane, Lord Griffin, âgé de neuf ans et demeurant sur l'avenue Fern, git dans un état précaire.

NAPIERVILLE

(Correspondance Spéciale) Napierville, 8. — Le conseil du village n'a accordé qu'une licence d'hôtel sur trois demandées.

LE CERCLE PAROISSIAL

Le secrétaire de la section Dramatique du Cercle annonce que la prise de ses réunions du mardi, suspendue momentanément, à cause du changement de local, aura lieu mardi le 11 courant à 8.30 hrs p.m.

LES PERSONNES SUJETTES A MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, s'éviteront les souffrances occasionnées par les migraines, en prenant le médicament suivant.

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE.

En quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent les milliers de personnes redoublées de ce remède scientifique de leur retour à la santé.

CHEZ LES OUVRIERS

Dans le dernier numéro de la "Gazette du Travail" d'Ottawa, qui vient de paraître, les statistiques préparées par le ministère du Travail démontrent que le nombre des grèves et des lockouts au Canada, au cours de l'année 1912, dépasse le nombre de l'année précédente.

La ville gagne son procès contre Fournier, ex-pompier

M. le juge Lane a renvoyé, samedi, la poursuite de Joseph Fournier, ex-pompier, qui réclamait des dommages-intérêts de la Ville, parce qu'il avait été renvoyé du service.

Ils sont perdants tous les deux

M. le juge Robitoux a jugé, samedi, la poursuite d'un automobiliste qui réclamait des dommages-intérêts d'un autre automobiliste de la voiture duquel son automobile était venue en collision.

Un homme qui joua un rôle important, dans le monde ouvrier, à Montréal, il y a 25 ans.

M. William Darlington, est mort, samedi soir, au No 57, rue Coleraine, après une courte maladie. Il était venu d'Angleterre, il y a une trentaine d'années.

Le comité de propagande du Parti Ouvrier procédera, ce soir, à l'inauguration d'un nouveau club ouvrier.

Déjà plus de cinquante citoyens de ce peuple et industriel quartier ont donné leurs noms aux organisateurs.

Le premier et principal orateur fut M. J. A. Guérin.

Il expose, en détail, les principes des clubs ouvriers municipaux qu'on a dit-il, l'intention de fonder dans tous les quartiers de la ville.

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUJOURS

Dr. F. FELIX GAURAUD's Oriental Cream ou Renovateur Magique.

LE CERCLE PAROISSIAL

Le secrétaire de la section Dramatique du Cercle annonce que la prise de ses réunions du mardi, suspendue momentanément, à cause du changement de local, aura lieu mardi le 11 courant à 8.30 hrs p.m.

LES PERSONNES SUJETTES A MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, s'éviteront les souffrances occasionnées par les migraines, en prenant le médicament suivant.

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE.

En quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent les milliers de personnes redoublées de ce remède scientifique de leur retour à la santé.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont invités à assister aux obsèques de M. Lespère, décédé à son domicile 139 rue Bleury, à l'âge de 52 ans.

CHRONIQUE DU PALAIS

M. le juge Bruneau donne un avis aux avocats

M. le juge Bruneau, de la cour supérieure, qui préside à l'audition des causes arriérées de la cour de circuit, a déclaré que les avocats devront faire diligence s'ils veulent faire entendre leurs causes, attendu que lui et ses deux collègues qui ont été chargés de l'audition des causes arriérées, MM. les juges Maréchal et Monette, ont presque fini leur tâche.

La ville gagne son procès contre Fournier, ex-pompier

M. le juge Lane a renvoyé, samedi, la poursuite de Joseph Fournier, ex-pompier, qui réclamait des dommages-intérêts de la Ville, parce qu'il avait été renvoyé du service.

Ils sont perdants tous les deux

M. le juge Robitoux a jugé, samedi, la poursuite d'un automobiliste qui réclamait des dommages-intérêts d'un autre automobiliste de la voiture duquel son automobile était venue en collision.

Un homme qui joua un rôle important, dans le monde ouvrier, à Montréal, il y a 25 ans.

M. William Darlington, est mort, samedi soir, au No 57, rue Coleraine, après une courte maladie. Il était venu d'Angleterre, il y a une trentaine d'années.

Le comité de propagande du Parti Ouvrier procédera, ce soir, à l'inauguration d'un nouveau club ouvrier.

Déjà plus de cinquante citoyens de ce peuple et industriel quartier ont donné leurs noms aux organisateurs.

Le premier et principal orateur fut M. J. A. Guérin.

Il expose, en détail, les principes des clubs ouvriers municipaux qu'on a dit-il, l'intention de fonder dans tous les quartiers de la ville.

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUJOURS

Dr. F. FELIX GAURAUD's Oriental Cream ou Renovateur Magique.

LE CERCLE PAROISSIAL

Le secrétaire de la section Dramatique du Cercle annonce que la prise de ses réunions du mardi, suspendue momentanément, à cause du changement de local, aura lieu mardi le 11 courant à 8.30 hrs p.m.

LES PERSONNES SUJETTES A MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, s'éviteront les souffrances occasionnées par les migraines, en prenant le médicament suivant.

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE.

En quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent les milliers de personnes redoublées de ce remède scientifique de leur retour à la santé.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont invités à assister aux obsèques de M. Lespère, décédé à son domicile 139 rue Bleury, à l'âge de 52 ans.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

"LES PLUMES DU PAON"

Comédie en 3 actes par A. Bisson et J. Berr de Turique. MM. Alexandre Bisson et J. Berr de Turique ont chacun une bonne marque parmi les auteurs de comédies légères.

A L'ORPHEUM

La pièce de résistance du programme de l'Orpheum, cette semaine, est la comédie musicale intitulée "In the barracks" qui est représentée par une troupe très nombreuse.

AU NATIONOSCOPE

"LE TRIOMPHE DE LA CROIX." L'œuvre chrétienne si sublime de M. Julien Daoust, "Le Triomphe de la Croix" est entrée hier dans sa deuxième semaine de représentations consécutives.

THEATRE GAITY

Les représentations que nous sert le populaire théâtre Gaity ont tant de succès et sont si bien réussies que chaque semaine on est tenté de dire que c'est la meilleure.

LE CERCLE PAROISSIAL

Le secrétaire de la section Dramatique du Cercle annonce que la prise de ses réunions du mardi, suspendue momentanément, à cause du changement de local, aura lieu mardi le 11 courant à 8.30 hrs p.m.

LES PERSONNES SUJETTES A MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, s'éviteront les souffrances occasionnées par les migraines, en prenant le médicament suivant.

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE.

En quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent les milliers de personnes redoublées de ce remède scientifique de leur retour à la santé.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont invités à assister aux obsèques de M. Lespère, décédé à son domicile 139 rue Bleury, à l'âge de 52 ans.

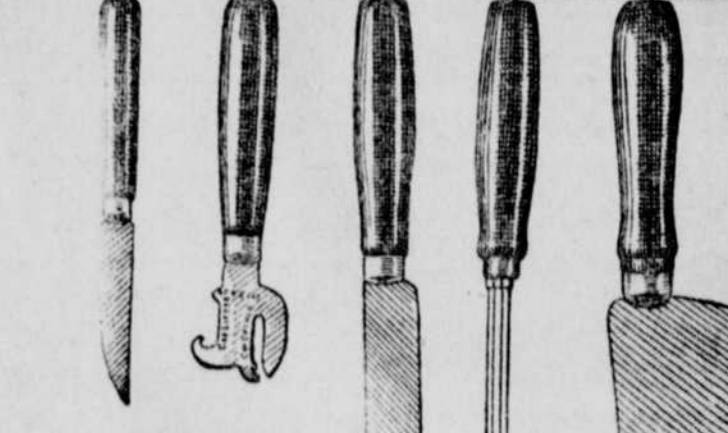
A NOS LECTEURS DE LA CAMPAGNE

Le "CANADA" a l'avantage d'offrir gratuitement à tous ses abonnés à l'EDITION QUOTIDIENNE des objets d'une bonne valeur.

La distribution de ces objets se fera à partir du 1er MARS jusqu'au 1er AVRIL, à toute personne qui nous fera remise directement d'un abonnement d'un an d'avance au prix de \$3.00.

Nous espérons que tous nos abonnés s'empresseront de profiter de cette offre particulière.

"LE CANADA"



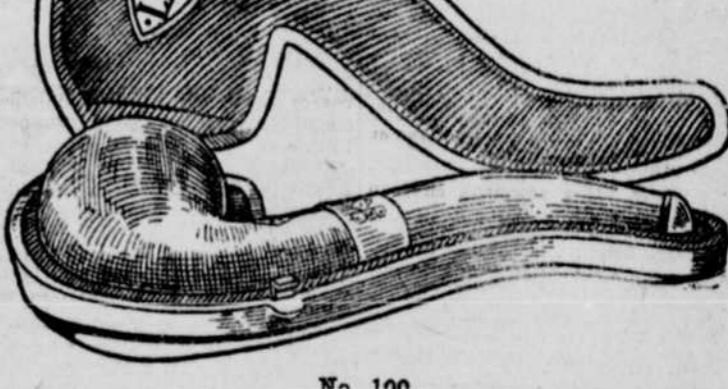
Outils de cuisine, articles très utiles, et même indispensables dans un ménage.

No 400



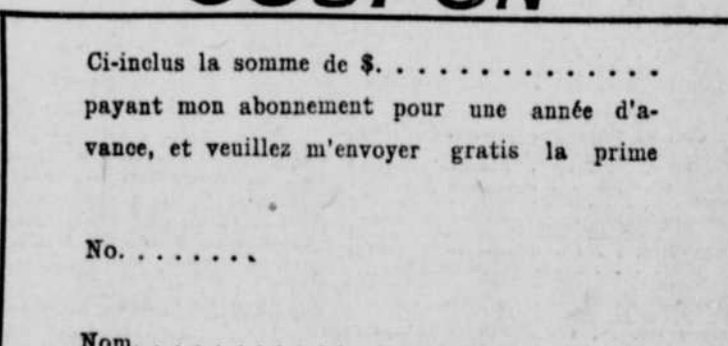
Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100



Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100



Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100



Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100



Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100



Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne qualité en racine de bruyère avec bouquin en ambre.

No 100

Pipé de bonne

BOURSE DE MONTREAL

Hier matin, l'action C.P.R. ouvrait de 3 points en baisse sur le clôture de samedi dernier.

Le marché local fléchissait en sympathie avec le marché de New-York; des liquidations considérables avaient lieu.

Vers la clôture du matin, les prix durcissaient; mais vers midi, le C.P.R. baissait à New-York, et influençait les prix du marché local dans l'après-midi.

L'action C.P.R. se vendait à 218 1/2, en baisse de 7 1/2 points sur le prix de clôture de samedi dernier, et fermait à 220.

Le Dominion Steel se vendait en baisse à 51; mais cette valeur semblait être en bonne demande.

Le Brazilian Traction baissait à 92 1/2.

Dans le groupe des valeurs hors-liste, l'action la plus faible était le Tram & Power qui se vendait à 39 1/2.

L'action Wyagmack baissait à 30, et le West Canada Power se vendait à 69.

MM. McCaig Bros., membres de la Bourse de Montréal, nous communiquent la liste suivante des dernières cotes de valeurs de Bourse à Montréal.

COTE DE LA DERNIERE HEURE

10 Mars, 1913.

Table of stock prices under 'COTE DE LA DERNIERE HEURE' with columns for 'ACTIONS' and 'Vend. Acheté'.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table of stock prices under 'VENTES DE L'APRES-MIDI' with columns for 'ACTIONS' and 'Vend. Acheté'.

OBLIGATIONS

Table of bond prices under 'OBLIGATIONS' with columns for 'ACTIONS' and 'Vend. Acheté'.

RECETTES DU TWIN CITY

Pendant la quatrième semaine du mois de février, les recettes du Twin City se sont élevées à \$154,758.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Illinois Traction, dividende de 1 1/2 p.c. sur l'action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits.

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK

APPELEZ MAIN 4265 H. TESSIER & CO. 18 RUE HOSPITAL

BOURSE DE TORONTO

Le marché était plutôt lourd, samedi dernier. Le ton de la bourse sur les marchés de Londres et de New-York influençait le marché de Toronto;

les plus fortes baisses avaient lieu pour les actions C.P.R. et Brazilian Traction. On constatait très peu de spéculation, et la demande pour valeurs de placement était loin de donner satisfaction.

Beaucoup de gens attendent, pour se livrer à des opérations, que la situation en Europe soit plus claire.

Les actions Toronto Railway et Twin City se ressentaient du ton général de baisse et se vendait à 136 et 105 respectivement.

Le Winnipeg Electric baissait de 2 points à 210.

Le Steel of Canada déclinait à 23 1/2 et le Steel Corporation à 51 en perte de 2 points.

10 Mars, 1913.

ACTIONS

Table of stock prices under 'ACTIONS' with columns for 'Ouvert', 'Fermé', and 'Ouv. Fermé'.

OBLIGATIONS

Table of bond prices under 'OBLIGATIONS' with columns for 'Ouvert', 'Fermé', and 'Ouv. Fermé'.

PRETS, GARANTIES, ETC.

Table of interest rates and other financial data under 'PRETS, GARANTIES, ETC.' with columns for 'Ouvert', 'Fermé', and 'Ouv. Fermé'.

VALEURS MINIERES

Cette liste des dernières cotes nous est fournie par M. Edward L. Doucette, courtier, 11 rue St-Sacrement.

COTES DE LA DERNIERE HEURE

10 Mars, 1913.

VALEURS CANADIENNES A LONDRES

C. P. R., 232 1/2; 232 7/8; 228 1/2; Baie d'Hud., 11 15-16; 12 1/8; 11 7/8; Dom. Steel, 56 1/2; 54 1/2; 54 1/2; G. T. R., 60 3/8; 60 1/4; 59 7/8; G. T. R. Com, 29 5/8; 29 1/2; 29 1/2; Ciment, 98 3/4; 98 1/4; 98 1/2; Brazilian, 98 3/4; 98 1/4; 98 1/2.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché était très faible, hier, et beaucoup de valeurs atteignaient leur plus bas niveau.

Les fluctuations de la journée réfléchissaient la difficulté des marchés monétaires à l'étranger.

Berlin offrait jusqu'à 10 pour cent pour des prêts de fin de mois.

Les prix des valeurs américaines baissaient fortement à Londres, avant l'ouverture à New-York, et le marché suivait le mouvement ainsi dessiné.

La baisse occasionnait des achats, qui raffermisèrent le marché.

Le C. P. R., baissait de 7-8 points à 218 1/2; le Union Pacific, de 3 1/4 points, à 146 7/8; le Steel, de 1-5/8 points à 152 1/4, et le Reading, de 1-3/4 point, à 152 1/4.

10 Mars, 1913.

ACTIONS

Table of stock prices under 'ACTIONS' with columns for 'Ouvert', 'Fermé', and 'Ouv. Fermé'.

OBLIGATIONS

Table of bond prices under 'OBLIGATIONS' with columns for 'Ouvert', 'Fermé', and 'Ouv. Fermé'.

PRETS, GARANTIES, ETC.

Table of interest rates and other financial data under 'PRETS, GARANTIES, ETC.' with columns for 'Ouvert', 'Fermé', and 'Ouv. Fermé'.

VALEURS MINIERES

Cette liste des dernières cotes nous est fournie par M. Edward L. Doucette, courtier, 11 rue St-Sacrement.

COTES DE LA DERNIERE HEURE

10 Mars, 1913.

VALEURS CANADIENNES A LONDRES

C. P. R., 232 1/2; 232 7/8; 228 1/2; Baie d'Hud., 11 15-16; 12 1/8; 11 7/8; Dom. Steel, 56 1/2; 54 1/2; 54 1/2; G. T. R., 60 3/8; 60 1/4; 59 7/8; G. T. R. Com, 29 5/8; 29 1/2; 29 1/2; Ciment, 98 3/4; 98 1/4; 98 1/2; Brazilian, 98 3/4; 98 1/4; 98 1/2.

LE CURB

Les opérations faites récemment par les financiers canadiens et ayant pour but des transactions sur valeurs foncières, ont eu un plein succès.

La plupart de ces transactions avaient une telle importance qu'un seul individu ne pourrait pas les négocier à lui seul.

Il en est résulté que l'organisation de grandes compagnies a fourni aux grands comme aux petits capitalistes l'occasion de prendre part aux transactions de ce genre.

Les dividendes importants payés par un nombre considérable de ces compagnies, au cours des deux dernières années, indiquent le succès de leurs opérations.

Une des plus importantes de ces compagnies créées récemment au Canada, est la compagnie Montreal Welland Land, organisée par un fort groupe de capitalistes de Montréal, et qui occupe tout le terrain disponible entre les voies ferrées du Grand Tronc et le canal Welland.

Ces terrains couvrent une distance d'un mille et quart le long du canal Welland, convenablement particulièrement à des sites de manufactures.

La nouvelle compagnie, qui aura un capital de \$400,000 d'actions privilégiées et de \$500,000 d'actions ordinaires, outre le prix des terrains acquis, commencera immédiatement à exploiter ces terrains et aidera les manufacturiers à s'y installer.

La compagnie s'occupera aussi de l'exploitation de propriétés sises à Montréal.

Sur son capital, la compagnie offre, par l'intermédiaire de maisons de courtage de Montréal et de Toronto, \$300,000 de stock préférentiel à \$95 par action; ce stock comporte un bonus de 50 p.c. sur l'action ordinaire, ce qui implique que le souscripteur recevra une action ordinaire pour deux actions privilégiées auxquelles il aura souscrit.

De la sorte, on peut faire des placements d'argent à partir de \$100.

VALEURS MINIERES

Cette liste des dernières cotes nous est fournie par M. Edward L. Doucette, courtier, 11 rue St-Sacrement.

COTES DE LA DERNIERE HEURE

10 Mars, 1913.

VALEURS CANADIENNES A LONDRES

C. P. R., 232 1/2; 232 7/8; 228 1/2; Baie d'Hud., 11 15-16; 12 1/8; 11 7/8; Dom. Steel, 56 1/2; 54 1/2; 54 1/2; G. T. R., 60 3/8; 60 1/4; 59 7/8; G. T. R. Com, 29 5/8; 29 1/2; 29 1/2; Ciment, 98 3/4; 98 1/4; 98 1/2; Brazilian, 98 3/4; 98 1/4; 98 1/2.

Nous Possédons et Offrons \$300,000 d'Actions Priviliégées à 7 p.c. de la MONTREAL WELLAND LAND Co., Limited

A \$95 l'action, comportant un boni de 50 p.c. d'actions ordinaires.

BUREAU PRINCIPAL - MONTREAL

CAPITALISATION

Action privilégiée 7 p.c. \$500,000

Action ordinaire \$400,000

Il n'existe pas d'obligations.

Sur les \$400,000 d'actions privilégiées, \$100,000 ont été vendus.

Agent de transfert - QUEBEC SAVINGS & TRUST CO.

DIRECTEURS

H. W. BEAUCLERK, Directeur de la Montreal & St. Lambert Terminal Development Co.

J. GODFREY BIRD, Directeur de la Dominion Bridge Co.

A. G. B. CLAXTON, C.R., Président de la Montreal & St. Lambert Terminal Development Co.

ROBERT W. REFORD, The Robert Reford Company, Limited, Président du Board of Trade de Montréal en 1912.

DR W. G. THROSBY, L.D.S., De la Montreal & St. Lambert Terminal Development Company, Directeur de la Transcontinental Realty Co.

B. J. McCORMICK, Gérant Résident, Welland, Ont.

BANQUIERS: LA BANQUE INTERNATIONALE DU CANADA

AUDITEURS: WRIGHT & KINGAN, MONTREAL.

AVOCATS: CLAXTON & KER, MONTREAL.

En recommandant l'achat de ces valeurs, nous attirons l'attention sur les points suivants:

La MONTREAL WELLAND LAND COMPANY, LIMITED, a été formée dans le but d'acquérir la propriété actuellement connue sous le nom de "Port de Welland," ayant une superficie de 377 acres, située entre les lignes du chemin de fer du Grand Tronc et le Canal Welland, avec front d'un mille et quart sur le bord du canal.

Le produit des premiers \$100,000 d'actions privilégiées vendues a été employé pour l'achat de la propriété. La balance de \$300,000 d'actions privilégiées maintenant offerte servira pour l'exploitation de la propriété comme emplacement de manufactures et pour aider les manufacturiers à s'y établir.

La compagnie s'occupera également de l'exploitation de propriétés dans la ville de Montréal.

Le bureau actuel des directeurs et les principaux actionnaires sont les organisateurs de la Montreal and St. Lambert Development Terminal Company, Limited, qui a obtenu un grand succès dans le même genre d'opérations.

Les actions ordinaires de la compagnie, qui ont été données comme boni aux actionnaires primitifs, sont évaluées maintenant de \$70.00 à \$75.00 par action.

L'expérience des directeurs de cette compagnie assure une bonne direction et du succès à la Montreal Welland Land Company.

L'organisation de la compagnie a été terminée en temps propice, vu que l'énorme développement du Canada doit nécessairement attirer l'attention sur la région du Niagara de l'Ontario, au centre duquel se trouvent les terrains de la compagnie.

La propriété de la compagnie, "Welland Harbor," est exceptionnellement bien située pour les fins manufacturières et a un nom approprié, à cause de ses sept mille pieds de terrain sur les bords du canal Welland, que l'on va élargir et creuser jusqu'à vingt-quatre pieds de profondeur. Ce qui permettra aux plus gros navires d'y avoir accès.

On calcule que, aux prix actuels, la propriété se vendra pour plus de \$700,000, mais le terrain augmentera de valeur, d'année en année, au fur et à mesure que la propriété se vendra et sera occupée.

Welland est le centre manufacturier de la péninsule du Niagara, où l'on peut disposer d'un volume illimité d'énergie électrique et la vendre à bon prix, grâce aux nombreuses compagnies qu'il y a.

Le stock 7 pour cent, garanti par l'installation de la compagnie, constitue un placement sûr et l'offre à un prix qui promet de bons profits sur le capital.

Il n'y a pas d'obligations au-dessus du stock privilégié. Le stock ordinaire, reçu comme boni, permettra à l'actionnaire de participer à tous profits que fera la compagnie.

On peut payer les souscriptions, comme l'indique la formule de demande, soit en plein, soit par paiements mensuels.

Tous les chèques doivent être faits payables aux banquiers de la compagnie, La Banque Internationale du Canada.

On peut obtenir des sous-joints des circulaires spéciales et des formules de demandes d'actions.

QUEBEC SAVINGS & TRUST CO.

Edifice Transportation, Montréal.

D. HUGHES-CHARLES & CO.

Courtiers en placements, 726 Edifice Transportation, Montréal.

GILLET & STRACHAN,

Membres de la Bourse de Montréal, Edifice de C. P. R. Telegraph, Montréal.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des Soumissions seront reçues d'ici au 22 mars prochain pour la construction d'un pont sur le canal de St-Jacques.

PROVINCE DE QUEBEC

District de St-Hyacinthe, No 246.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE, En liquidation.

L. F. PHILIP, Liquidateur.

Toutes contestations de ce dividende de 20 p.c. sur le jugement de la Cour Supérieure de la Loi des Liquidations, doivent être produites par écrit entre les mains du sous-joint, avant la date fixée pour son paiement, suivant l'article 80 de la Loi des Liquidations.

On peut payer les souscriptions, comme l'indique la formule de demande, soit en plein, soit par paiements mensuels.

Tous les chèques doivent être faits payables aux banquiers de la compagnie, La Banque Internationale du Canada.

On peut obtenir des sous-joints des circulaires spéciales et des formules de demandes d'actions.

QUEBEC SAVINGS & TRUST CO.

Edifice Transportation, Montréal.

D. HUGHES-CHARLES & CO.

Courtiers en placements, 726 Edifice Transportation, Montréal.

GILLET & STRACHAN,

Membres de la Bourse de Montréal, Edifice de C. P. R. Telegraph, Montréal.

QUEBEC BOND CO.

Edifice de la Banque Union, Toronto.

NATIONAL BOND COMPANY, (Inc.)

Edifice de la Dominion Express, Montréal.

NEUVILLE, BELLEAU & CO.

Courtiers en placements, rue St-Pierre, Québec.

BANQUE INTERNATIONALE DU CANADA,

Montréal et Québec.

MAIS - Mai

52 5/8 à 52 3/4 52 5/8

MAIS - Juillet

53 1/8 à 53 3/4 53 3/4

MAIS - Septembre

54 1/8 à 54 3/4 54 3/4

AVOINE - Mai

34 1/8 à 34 3/4 34 1/8

AVOINE - Juillet

34 1/8 à 34 3/4 34 1/8

AVOINE - Septembre

34 1/8 à 34 3/4 34 1/8

FORC - Mai

20 7/8 à 20 5/8 20 7/8

FORC - Juillet

20 7/8 à 20 5/8 20 7/8

LARD - Mai

10 7/2 à 10 5/2 10 7/2

LARD - Juillet

10 5/2 à 10 3/2 10 5/2

LARD - Septembre

10 5/2 à 10 3/2 10 5/2

COTELETTES - Mai

10 7/2 à 10 5/2 10 7/2

COTELETTES - Juillet

10 5/2 à 10 3/2 10 5/2

COTELETTES - Septembre

10 5/2 à 10 3/2 10 5/2

MARCHE DE WINNIPEG

On cotait, hier, les prix suivants pour le disponible: Blé du nord No 1, 85 3/4; No 2, 83; No 3, 80; No 4, 73 1/2; Feed, 55; Blé de semence rejeté No 1, 77 1/2; No 2, 75 1/2; No 3, 72 1/2; Blé rouge d'hiver, No 1, 87 1/4; No 2, 84 1/2; No 3, 81 1/2; No 4, 77 1/2.

Avoine de l'ouest No 2, 32 1/2; No 3, 29 1/4; extra No 1 feed, 30 3/4; No 1 feed, 29 1/4; No 2 feed, 25 1/2; Orge No 3, 46 3/4; No 4, 45; rejeté, 39 1/2; feed, 38 1/2.

Graine de lin de l'ouest No 1, 1 1/9 1/4; No 2, 1 06 3/4; No 3, 97 1/4.

LE MARCHE DU COTON

Marché soutenu en clôture, à New-York, pour livraisons futures, aux cotes suivantes: mars 12 1/2; avril, 11 3/8; mai 11 3/8; juin 11 7/8; juillet, 11 7/8; août 11 7/8; septembre 11 4/2; octobre 11 3/8; décembre 11 2/8; janvier 11 3/8.

Marché tranquille pour le disponible.

A Liverpool le marché était soutenu en clôture. On cotait: mars-avril, 6 47 1/2; avril-mai, 6 47 1/2; mai-juin, 6 47 1/2; juin-juillet, 6 45 1/2; juillet-août, 6 42 1/2; août-septembre, 6 34 1/2; septembre-octobre, 6 22 1/2; octobre-novembre, 6 15 1/2; novembre-décembre, 6 12 1/2; décembre-janvier, 6 11 1/2; janvier-février, 6 10 1/2.

ARRIVAGES DE DENREES A MONTREAL

Le marché de Montréal a reçu hier, 7,680 boisseaux de blé; 8,522 boisseaux d'avoine; 1,170 boisseaux de grains de lin; 410 sacs de farine, 145 caisses d'œufs, 23 paquets de beurre.

MARCHE DE CHICAGO

Les prix du blé durcissaient, hier, en raison d'une baisse des cotations anglaises et de la faiblesse de la bourse de Vienne. Le rapport de Washington sur la récolte a été publié trop tard pour affecter le marché. Les prix étaient fermes en clôture et en avance de 1-4 c. à 3/8.

Les prix du maïs se maintenaient à peu près au même niveau.

L'avoine restait sans changement ou avançait de 1-16c.

10 Mars, 1913.

ARRIVAGES DE DENREES A MONTREAL

Le marché de Montréal a reçu hier, 7,680 boisseaux de blé; 8,522 boisseaux d'avoine; 1,170 boisseaux de grains de lin; 410 sacs de farine, 145 caisses d'œufs, 23 paquets de beurre.

PROVINCE DE QUEBEC

District de St-Hyacinthe, No 246.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE, En liquidation.

L. F. PHILIP, Liquidateur.

Toutes contestations de ce dividende de 20 p.c. sur le jugement de la Cour Supérieure de la Loi des Liquidations, doivent être produites par écrit entre les mains du sous-joint, avant la date fixée pour son paiement, suivant l'article 80 de la Loi des Liquidations.

On peut payer les souscriptions, comme l'indique la formule de demande, soit en plein, soit par paiements mensuels.

Tous les chèques doivent être faits payables aux banquiers de la compagnie, La Banque Internationale du Canada.

On peut obtenir des sous-joints des circulaires spéciales et des formules de demandes d'actions.

QUEBEC SAVINGS & TRUST CO.

Edifice Transportation, Montréal.

D. HUGHES-CHARLES & CO.

Courtiers en placements, 726 Edifice Transportation, Montréal.

GILLET & STRACHAN,

Membres de la Bourse de Montréal, Edifice de C. P. R. Telegraph, Montréal.

DRAME DE LA JALOUSIE

UN JEUNE HOMME BLESSE MORTELLEMENT DANS UNE SALLE DE BAL.

New-York, 10 — Une scène dramatique s'est déroulée hier matin dans une salle de danse située au coin de la 52e rue et de la 7e avenue. Un jeune homme a été blessé mortellement d'un coup de revolver.

Lawrence Henry quittait le bal, avec une jeune fille quand soudain éclata un coup de feu.

Tous les danseurs s'arrêtèrent aussitôt et se précipitèrent vers les portes; quelques-uns neurent même Henry qui s'était abattu sur le plancher atteint d'une balle au côté gauche.

De l'enquête de la police il résulte que Henry était sur le point de quitter la salle avec une jeune fille autre que celle qu'il y avait amenée; sans doute un rival jaloux a-t-il voulu se venger. Peut-être aussi un ami de l'autre jeune fille, de celle que Henry quittait, a-t-il voulu venger l'affront qui lui était fait.

Il semble bien que Henry ait à quel s'en tenir, mais il a dit à la police qu'il ne veut pas qu'elle s'occupe de ses affaires.

La victime ne survivra probablement pas à sa blessure.

AU CONGRES AMERICAIN

ON S'OCCUPERA DE LA LOI DES BANQUES ET DE LA QUESTION DU TARIF.

Washington, 10. — La tâche du président Wilson sera peut-être plus ardue qu'elle ne le semblait tout d'abord pour restreindre les membres du congrès à la seule considération du tarif pendant la session spéciale du congrès convoquée pour le premier avril.

Bien que cette session spéciale soit encore éloignée de trois semaines, plusieurs démocrates influents ont insisté auprès du président pour que pendant cette session au moins deux sujets soient mis à l'étude, afin qu'on s'en débarrasse aussitôt que possible.

Le représentant Glass insiste pour que l'on s'occupe immédiatement de la réforme des banques et des systèmes de valeurs, et le représentant Helfner, de Washington, a déjà demandé au président de donner toute l'attention possible à un projet de loi en vue du développement de l'Alaska.

A sa sortie de la Maison Blanche, M. Glass était d'opinion qu'une mesure pour la réforme du système des banques pourrait bien être introduite à cette session et même en partie perfectionnée, bien qu'il soit douteux qu'elle puisse être adoptée.

Quant à M. Helfner, le président lui a promis qu'il donnerait au projet présenté toute l'attention nécessaire.

Cependant, d'après les chefs du Sénat, il est presque certain que l'idée du président prévaudra et qu'en fin de compte on n'étudiera que la question du tarif à cette session spéciale du Congrès.

La proclamation du président, convoquant les membres du Congrès à cette session spéciale, ne sera probablement pas écrite avant la fin de la semaine. Il est entendu que dans cette proclamation il ne sera question de rien autre chose que de la réforme du tarif.

UNE PRINCESSE RUSSE VEUT FAIRE DIMINUER LE COMPTE DE SON AVOCAT.

New-York, 10 — La princesse Yourievsky de Paris, épouse d'Alexandre II, tsar de Russie, assassiné par les Nihilistes en 1881, a fait aujourd'hui une demande en Cour Supérieure pour que le tribunal émette un ordre obligeant Victor E. Gorts, un avocat New-Yorkais, de rembourser à la demanderesse la somme de \$2,900. La princesse allègue que Gorts qui était son procureur lui a retenu \$3,900 sur un montant de \$22,500, qu'il avait perçu. Elle est d'avis que la somme de mille dollars est amplement suffisante. Le tribunal a pris la cause en délibéré.

La princesse est âgée de 69 ans et était la deuxième femme d'Alexandre II, qu'elle avait épousé morganatiquement en 1880, quelques semaines après la mort de sa première femme qui était Alexandrovna, duchesse de Hesse-Darmstadt.

UN CHIEN ENRAGE

IL MORD PLUSIEURS PERSONNES, A TORONTO.

Toronto, 10 — Après avoir attaqué et mordu plusieurs personnes et avoir causé une panique générale sur la rue Bloor, ce matin, un chien enragé a été finalement abattu par une balle de revolver. En réponse à un appel téléphonique, le constable P. C. Demhurst, du poste de l'avenue Assington, courut sur les lieux et mit fin aux souffrances de la pauvre bête en lui logeant dans la tête une balle de son revolver.

Toutes les personnes qui ont été mordues seront instantanément examinées par un médecin, mais on ne croit pas que les morsures puissent avoir des conséquences sérieuses.

Bourges, 10. — Le magasin de fourrages de la caserne d'artillerie a été le théâtre d'un incendie qu'on a réussi à éteindre. On croit à la malveillance et une enquête est ouverte.

REPUBLICAINS ET DEMOCRATES

ILS SE DIVISENT LES HONNEURS MUNICIPAUX DANS LE MAINE.

Poetland, Me., 10 — Les républicains et les démocrates se sont divisés les honneurs dans cinq élections municipales, aujourd'hui. A Bangor, F. O. Beal, républicain, a défait le maire Charles W. Mullen, démocrate. Les républicains n'ont pas fait d'opposition à Brewer, et le démocrate Frank H. Nickerson a été élu maire. Les démocrates ont réélu le maire Edgar F. Hanson, à Belfast. A Biddeford, James S. Smith, démocrate a été élu maire. A Augusta, la majorité du démocrate E. F. Newbert, n'est pas suffisante, d'après la charte de la cité et une autre élection devra avoir lieu.

PAUVRES SUFFRAGETTES

ELLES NE PEUVENT MEME PLUS PARLER A LONDRES EN PLEIN AIR.

Londres, 10 — Les suffragettes ont tenu de nouveau des meetings aujourd'hui à Hyde Park et au Wimbledon Common.

Elles auraient eu le même sort qu'aux réunions de dimanche dernier aux mêmes endroits si les autorités n'avaient pris leurs précautions et n'avaient mobilisé de gros détachements de police à pied et à cheval.

Malgré cela il y eut des scènes violentes.

Cent mille personnes s'assemblèrent dans le parc et se massèrent autour de la plateforme du "speaker" et, par un bruit assourdissant, empêchèrent qu'on entendit un seul mot du discours de la générale, Mme Flora Drummond.

La foule menaçant de plus en plus d'emporter d'assaut la plateforme, des renforts furent appelés d'urgence mais ce n'est qu'au prix de grandes difficultés que Mme Drummond et ses aides furent tirées de leur situation précaire.

Des scènes semblables se passeront à Wimbledon. A peine put-on entendre un mot des femmes orateurs qui furent aussi être protégées par la police.

Un autre meeting tenu à Hampstead Head fut l'occasion de désordres plus marqués encore.

Mlle Brackenbury avait annoncé l'intention de parler pendant une heure.

Elle y réussit, grâce à l'aide d'une masse imposante de police qui tenait la foule à distance, mais on ne put entendre son discours.

Par exemple, le refrain des chansons comiques et les cris de dérision et les rires des manifestants se faisaient entendre à un kilomètre.

On jeta quelques œufs, frais sans doute, aux suffragettes qui, finalement, levèrent la séance dans la plus grande confusion.

Beaucoup de gens parlaient de leur faire prendre un bain dans un étang.

LES DESSEINS DE CASTRO

IL PREPARERAIT UNE EXPEDITION AU VENEZUELA.

New-York, 10. — A en croire des nouvelles venues de la Havane, l'ex-président Castro serait impatient de reprendre le pouvoir au Venezuela et il préparerait une révolte.

Le voyage de l'ancien dictateur à Cuba et la présence à la Havane du vapeur "Bodo", dont il a été parlé déjà, ne sont que des ruses destinées à masquer l'activité des partisans de Castro dans le sud des Etats-Unis.

On dit que trente mille cartouches et soixante-six mille fusils ont été récemment vendus à Jacksonville (Floride) et seraient prêts à être expédiés au Venezuela.

Le bruit a couru que le colonel Edmund J. Frederick, ancien commandant de l'artillerie, sous la présidence de Gomez, aurait reçu l'offre de prendre le commandement de l'expédition organisée par Castro.

Le colonel a reconnu qu'il avait reçu des offres, mais a énergiquement affirmé qu'il les avait repoussées.

M. J. W. Barbrick, de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a annoncé que cette commission se réunirait à New-York d'ici une dizaine de jours. Elle entendra une vingtaine de témoins qui savent ce qui se prépare dans l'entourage de Castro.

Plusieurs de ces témoins auraient signalé une activité révolutionnaire au Honduras, dont un ancien président, Policarpo Bonilla, serait d'accord avec Castro.

Il s'agirait donc d'une agitation créée dans plusieurs républiques de l'Amérique du Sud.

UNE NOTE TROP ELEVEE

Washington, 10. — La tâche du président Wilson sera peut-être plus ardue qu'elle ne le semblait tout d'abord pour restreindre les membres du congrès à la seule considération du tarif pendant la session spéciale du congrès convoquée pour le premier avril.

Bien que cette session spéciale soit encore éloignée de trois semaines, plusieurs démocrates influents ont insisté auprès du président pour que pendant cette session au moins deux sujets soient mis à l'étude, afin qu'on s'en débarrasse aussitôt que possible.

Le représentant Glass insiste pour que l'on s'occupe immédiatement de la réforme des banques et des systèmes de valeurs, et le représentant Helfner, de Washington, a déjà demandé au président de donner toute l'attention possible à un projet de loi en vue du développement de l'Alaska.

A sa sortie de la Maison Blanche, M. Glass était d'opinion qu'une mesure pour la réforme du système des banques pourrait bien être introduite à cette session et même en partie perfectionnée, bien qu'il soit douteux qu'elle puisse être adoptée.

Quant à M. Helfner, le président lui a promis qu'il donnerait au projet présenté toute l'attention nécessaire.

Cependant, d'après les chefs du Sénat, il est presque certain que l'idée du président prévaudra et qu'en fin de compte on n'étudiera que la question du tarif à cette session spéciale du Congrès.

La proclamation du président, convoquant les membres du Congrès à cette session spéciale, ne sera probablement pas écrite avant la fin de la semaine. Il est entendu que dans cette proclamation il ne sera question de rien autre chose que de la réforme du tarif.

COURRIER DE FRANCE

NOUVELLES DE PARIS ET DES DEPARTEMENTS

Paris, 10. — M. Poincaré assistera aux obsèques de M. Alfred Picard.

Paris, 10. — M. Gabriel Ferrier, membre de l'Institut, professeur chef d'atelier à l'école des Beaux-Arts, a posé sa candidature à la succession de M. Carolus Duran.

Paris, 10. — On dément le bruit d'après lequel M. Mollard remplacerait M. Klobukowski à la légation de Bruxelles.

Marseille, 10. — Le paquebot "Circassie" est parti pour Casablanca avec du matériel et des munitions.

A la gare. — Si tu n'avais pas été aussi longue à t'habiller, nous n'aurions pas manqué notre train.

Madame. — Et si tu ne m'avais pas tant pressé, nous n'aurions pas à attendre le prochain train pendant deux heures!

LA CURE DE LA TUBERCULOSE

ON ATTEND LE RESULTAT DE L'EXPERIENCE DU DR FRIEDMAN.

Washington, 10 — Le chirurgien-général Blue, du service d'hygiène a annoncé aujourd'hui que le Dr John F. Anderson, qui était présent avec l'aide-chirurgien A. M. Stimson, lors de la visite de l'ancien dictateur de Cuba, le Dr Friedman, administré son vaccin à sept tuberculeux au Mount Sinai Hospital ne commença pas les expériences faites pour le gouvernement avant son retour à Washington à la fin de la semaine.

Le Dr Friedman n'a donné aucun détail au Dr Anderson touchant la culture du fameux vaccin; il lui a rendu communiqués lorsque le savant reviendra de Montréal jeudi prochain. D'ici à ce temps, les médecins Anderson et Stimson continueront à observer les malades traités par Friedman au Mount Sinai Hospital et au Manteiore.

Le chirurgien-général, M. Blue a aussi ajouté que le gouvernement verra l'expérience du sérum de Friedman sans aucune arrière-pensée et que le public ne saurait rien jusqu'à ce que cet essai ait été complètement terminé. Si l'expérience démontre que le traitement est bon, le public le saura; il en sera de même si c'est le contraire qui arrive.

LES SPORTS

LES JOUEURS DE QUILLES

Montréal sera la Mecque des "bowlers" pendant le tournoi de la M.B.A. — Il faut penser à "chez nous" maintenant.

Toledo est depuis quelque temps la Mecque du jeu de quilles. Venant de tous les coins, les joueurs de quilles en quête de gloire et des riches prix attachés à la victoire.

Montréal elle-même a envoyé un nombreux contingent se mesurer avec la fleur des champions américains. Bien qu'encore jeunes dans ces grands tournois, nos représentants ont noble fait leur devoir. Ils nous reviennent tous glorieux et plus décidés que jamais à faire encore plus grand à la prochaine occasion.

Cette occasion la voilà toute prête. La "Montréal Bowling Association", celle qui dirige le jeu de quilles chez nous, inaugure cette année la série de tournois annuels.

La première réunion commencera le 17 mars pour finir le 23. Elle aura lieu dans la nouvelle salle Electrica dirigée avec tant de tact M. Edmond Pelletier, un des champions de Toledo, sous la haute direction de MM. Labadie et Mercier, deux patrons dévoués du jeu.

Cette salle est spacieuse et bien ventilée. Son système de lumière des plus parfaits est un bijou du genre. A l'arrière se dressent un amphithéâtre aménagé de sièges confortables, où les spectateurs peuvent à leur aise, suivre toutes les phases du jeu.

Joueurs et spectateurs apprécieront sans doute les efforts que fait l'association pour faire grand ce premier tournoi. Tous répondront en nombre à son appel.

Il y a chance pour les joueurs de toutes les classes. Les plus expérimentés seront groupés dans la classe A. Viennent ensuite les séries B et C.

Chaque série a ses prix riches et nombreux.

Le tournoi s'annonce sous les plus brillants auspices.

Pas moins de vingt équipes de 5 hommes ont signalé leur intention de concourir.

Toronto enverra des concurrents, pour la première fois. Pas moins de 4 équipes représenteront la ville de Hamilton, l'amphithéâtre, viendra accompagnée de London.

Le Dr Pinard, d'Ottawa, promet son concours. Québec reviendra visiter ses amis de cet hiver.

La Y.M.C.A. a déjà entré cinq équipes.

Voilà pour nos visiteurs.

La vieille garde, composée des Standard, Crescent, Canadien, Champeur, National, M.A.A.A. et Beaver, sera aussi de la partie.

Nous n'avons aucun doute que ce tournoi donnera une poussée d'enthousiasme au jeu de quilles, l'un des plus beaux sports d'intérieur qui existe.

La Mauvaise Haleine est Due Ordinairement au Catarrhe

Découverte d'un simple remède qui guérit sans drogues.

Le peuple américain souffre plus du catarrhe que de toute autre maladie. Le catarrhe mine plus de constitutions et entraîne plus de maladies que tous les autres maux combinés. Il est donc très dangereux.

Vous ne pouvez avec succès traiter le catarrhe avec des remèdes internes. Il vous faut de quelque manière envoyer un agent purificateur dans les organes respiratoires afin d'atteindre les germes. Et c'est ce que vous faites en inhalant Catarrhose. Ses riches essences balsamiques et curatives traversent le nez, la gorge et les poumons et, naturellement, détruisent toute trace de catarrhe. Ce fait est prouvé.

Je recommande Catarrhose parce que je connais six mauvais cas de catarrhe, y compris le mien, qu'il a guéris. C'est un remède raisonnable parce qu'il peut pénétrer où est le mal. Je crois qu'il guérit plus promptement que tout autre remède, parce qu'il arrive plus vite à la source du mal. Des maux de tête, une mauvaise haleine et des dérangements d'estomac accompagnent mon catarrhe, mais tout cela est disparu, grâce à Catarrhose qui me préserve des rhumes, maux de tête, de catarrhe et de toutes les maladies de l'hiver.

Otto E. Kramer, Belleville, Ont.

Catarrhose est nécessaire dans toutes les familles. Le traitement complet dure deux mois et coûte \$1,00; petit format, 50c; format d'essai, 25c. Chez tous les marchands et pharmaciens ou de Catarrhose Co., Buffalo, N.Y.; et Kingston, Canada.

MESSIER & REMINGTON A VENDRE

221 STE-CATHERINE EST

\$17.500 — RUE STE-CLOTILDE, St-Henri, 12 logements, façade en pierre, revenu \$1,800. Au printemps rapportant au delà de 11 p.c. comptant \$3,000. Un bargain, hâtez-vous.

\$12.500 — RUE LAURIER, entre Papineau et Marquette, 2 magasins, 4 logements, façade en pierre. Comptant \$1,000. Pouvant faire de gros bénéfices dans l'espace d'une année.

\$7.500 — RUE DE LANAUDIERE, près Laurier, 5 logements modernes, revenu plus 10 p.c. Terrain 28 x 105.

COTTAGES A VENDRE A MONTREAL EST. Bord de l'eau. Chauffage à air et non chauffés de \$3,000 à \$7,000, peu comptant, balance sans intérêts.

COTTAGE Rue De Lorimer, entre Marie-Anne et Rachel, 12 pièces. Prix \$10,000. Comptant \$3,000.

Robichaud & Melançon

333 Avenue Laurier Est

\$23,000 — RUE CASGRAIN, près Comte, 18 logements, complètement neufs, finitions pour électricité et gaz installées partout, construction de première classe. Revenu \$2,200. Terrain 60 x 100. Balance à conditions très avantageuses.

\$3,500 — GARNIER, près Laurier, 2 logements, briques. Revenu \$312. Comptant \$1,200.

\$8,000 — DE LA ROCHE, près Mont-Royal, 5 logements. Revenu \$804. Comptant \$2,000.

A. ROBERGE

\$5,100 — RUE DROLET, revenus \$32,00, 4 logements, bois et briques.

\$5,000 — RUE CHATEAUBRIAND, revenus \$480,0, 4 logements, bois et briques.

\$4,400 — RUE ST-JEROME, revenus \$445,00, bois et briques, 3 logements, 1 magasin, magnifique écurie. Un bargain.

\$5,700 — RUE MARQUETTE, revenus \$564,00, bois et briques, 4 logements.

\$6,600 — RUE CHABOT, revenus \$600,00, bois et briques, 5 logements.

\$14,000 — RUE DES ERABLES, pierre et briques solide, 6 logements de 7 appartements.

\$13,500 — RUE CHAMBORD, revenus \$1,320,00, 8 logements de 5 et 6 pièces, extra moderne.

\$13,000 — RUE HUTCHESON, pierre et briques solide, 30 x 100, cave cimentée, 3 logements de 8 pièces, chauffage à l'eau chaude partout.

\$7,000 — RUE GARNIER, 26 x 100, bois et briques, 3 grands logements, écurie et remise.

UN COTTAGE de 13 pièces, d'hiver et d'été, à Vaudeville.

UNE TERRE à l'île Perrot.

5 TERRAINS sur la rue Marie-Anne à 80c le pied.

RENSEIGNEMENTS POUR COLONS SE DIRIGEANT VERS L'OUEST CANADIEN

Le 28 février dernier 75 colons Canadiens Français de la Nouvelle Angleterre laisseront Montréal par le Gars Bonaventur sous la direction du Révérend Père Giroux O.M.I., en route vers le district de la Rivière la Paix via Chicago, Duluth, Winnipeg et Athabasca Landing en chars touristes directs. Quelques-uns de ces colons se dirigeront sur Vegreville et Edmonton, mais la majorité se dirigeront vers Grouard et autres endroits de la fertile région de la Rivière la Paix. Ce contingent que les dévoués missionnaires les Révérend Ethier et Giroux espèrent rapatrier de la Nouvelle Angleterre. Le Père Giroux qui s'occupe spécialement de la région de la Rivière la Paix sera de retour à Montréal vers la fin de mars. Durant son absence, l'abbé J. A. Ethier se tiendra au bureau d'immigration 306 rue St-Antoine, tous les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de chaque semaine. L'abbé Ethier s'occupe spécialement de l'Alberta Centre, c'est-à-dire des districts de St-Paul des Métis, Lac Original, Lac Froide, Lac la Biche, Lac Castor, Grandin, etc. Ces districts offrent de réels avantages au point de vue agricole et commercial et de nombreux homesteads sont encore disponibles; le terrain est à peu près moitié boisé et moitié prairie, facile à mettre en culture. On y fait de la culture mixte, grain, foin, légumes, élevages des animaux, etc., et le gibier et le poisson sont aussi en abondance. Bref, le colon se dirigeant de ces côtés est assuré de se faire un avenir solide et atteindre le succès que déjà beaucoup de colons possèdent. Tous les mardis, les compagnies de chemin de fer mettront en vente, des billets d'excursion à prix réduits, pour tous les points de l'Ouest canadien. Prix de Montréal à Edmonton et retour dans soixante jours \$45,50, le prix d'un billet pour lit et char touristique étant de \$6,50.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A VENDRE — Une bonne Express. S'adresser à James Halpin 605 rue Visitation. 24-p-P-A.

A VENDRE — 2 "Express" à bras. S'adresser 76 rue St-Jacques. 808-p-P-A.

A VENDRE — Tête d'Original à vendre à bon marché, et aussi livres s'adresser à 410 rue Mont-Royal Est. 317-p-P-A.

ON DEMANDE

LES PERSONNES qui désireraient vendre, acheter ou échanger un commerce soit Propriétés, Terres, Lota, Hôtels, Restaurants, Epicerie, Magasins de Cigares, Tabacs, Bonbons, Salles à Manger, Maisons meublées pour louer des chambres et autres commerces, sont priées de s'adresser à Jean Castell & Co., 117 Ste-Catherine Est, en face "La Patrie" (Établi depuis 23 ans). Tél. Est. 4563. 284-p-P-A.

A LOUER

MARIEZ-VOUS. — Journal matrimonial renfermant des centaines d'annonces matrimoniales de partout et de toutes classes, riches, pauvres, jeunes, vieux, protestants, catholiques. Envoyé cacheté, gratuitement par la poste. The Correspondent, Toledo, Ohio. 264-24-p-P-A.

CARTES

POUR réparation de dynamos, moteurs et autres appareils électriques, s'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 37 rue Bleue. Tél. 97. Main 2101.

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau No 262 Dorchester Ouest. On nettoie les tapis, répare les meubles, les matelas aussi les rembourrures. Tout est employé et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 285-p.

AGENTS responsables demandés pour vente de subdivisions très avantageuses. Circonscriptions dans lesquelles s'adresser à P. A. AMYOT, NATIONAL REAL ESTATE & INVESTMENT Company of Canada, Limited, 207-209 rue St-Jacques, Montréal. 281-p-P-A.

En Vertu de l'Acte des Liquidations

Dans l'affaire de

A. P. CIMON SHOE MANUFACTURING CO., Limited

Les sous-signés vendront par encan public au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

JEUDI, LE 27 MARS, 1913

A 11 HEURES A. M.

l'actif appartenant à la sus-dite compagnie, comme suit:

LOT No 1 — Certains lots de terre situés dans le "Grand Central Park", ayant front sur la rue de Fleury, et faisant partie du lot No 4, des plans et livre de renvoi officiels du village de la ville de "MOLASCUIT" pour chevaux. J. C. MACDIARMID No 8, Canal Basin, coin des rues Guy et William. Téléphone Main 135-m-j-n.

UNE STATISTIQUE DES GRANDES VILLES DU MONDE

La statistique générale la plus récente de la population des grandes villes du monde montre que soixante-cinq seulement ont plus de 500,000 habitants. Dans ce nombre, vingt-neuf sont en Europe, dix-huit en Asie, dix en Amérique et deux en Océanie. D'un million d'habitants au moins, on compte vingt, soit Londres (7 millions 3), New-York (4,8), Paris (2,9), Tokio (2,2), Chicago (2,8), Berlin (2,1), Vienne (2,85), Saint-Petersbourg (1,9), Moscou (1,6), et les autres, Hambourg, Constantinople, Philadelphie, Buenos-Ayres, Rio-de-Janeiro, Calcutta, Bombay, Singa-Tang, Si-Ngan-Pou, Canton, Osaka, avec chacune un million au moins. Si l'on fait la somme de la population de ces vingt métropoles, on trouve qu'elles renferment ensemble 35 millions d'habitants.

Dans la liste des pays où sont situées le plus grand nombre de ces grandes agglomérations, c'est la Chine qui tient la tête avec dix villes de plus de 500,000 habitants; les Etats-Unis viennent ensuite avec huit villes, l'Allemagne avec sept, l'Angleterre avec cinq, les Indes anglaises avec quatre et la France avec seulement trois.

Comme population, Paris vient troisième et elle pourra garder son rang si le projet d'annexion des communes suburbaines, la réalisation du "plus grand Paris" est effectuée. A Berlin cette annexion est décidée; elle fera passer la capitale allemande du sixième au troisième rang, avec environ trois millions d'habitants. La population du "plus grand Paris", en adjoignant à la ville seulement les 22 communes de plus de 700,000 habitants, arrivera au chiffre de 3,600,000 âmes.

Entre employés d'administration, «Vous avez l'air ennuyé, dit l'un, que vous arrive-t-il?»

— Je suis obligé de partir aux eaux pour suivre un traitement.

— Je ne vois pas là de quoi vous affliger.

— C'est qu'hélas! le directeur vient de me prévenir que mon traitement ne me suivrait pas!

LECTRICES

Ne manquez pas de lire le Numero supplement DE PAQUETS DU CANADA SUR LA GRANDE MODE du Printemps 1913.

Rien d'aussi complet ne vous a encore été offert par un journal quotidien.

Ce numéro illustré paraîtra vers le 20 mars prochain

ANNONCEZ CETTE NOUVELLE A VOS AMIES

188-11-13-15

Coupables d'homicide involontaire

TEL EST LE VERDICT CONTRE LES TROIS POLONAIS, BICIUK, NARIHANAK ET CAZIUL. — LES JURÉS RECOMMANDENT BICIUK A LA CLEMENCE DE LA COUR.

Hier après-midi, à six heures moins quelques minutes, les jurés assermentés à la cour d'Assises, dans la cause de meurtre et de complicité de meurtre de John Kroskra, sont revenus avec le verdict de "homicide involontaire" contre Mick Biciuk, Théodore Narihanak et Gregory Caziul, recommandant l'accusé Biciuk à la clémence de la Cour.

M. J. P. Dubreuil, qui défendait les accusés a fait un excellent plaidoyer, mais la preuve suffisamment établie par la Couronne a forcé les jurés à reconnaître les coupables de homicide involontaire.

Son Honneur le juge Lavergne dans sa charge aux jurés, avait lui aussi, félicité l'accusation de meurtre pour ne s'occuper que de l'accusation de homicide involontaire.

Voici en résumé l'exposé de cette affaire :

Le 5 novembre dernier, on célébrait une noce dans l'une des résidences cosmopolites de la rue Brown. La fête se prolongea toute la nuit et l'on recueillit au matin, gisant sur le trottoir, le cadavre d'un homme identifié, plus tard, sous le nom de Kroskra.

L'enquête préliminaire qui suivit, conduisit à la mise en accusation de trois individus dont le procès a eu lieu hier, après l'ordinaire verdict "d'accusation fondée" rendu par les grands jurés.

Les témoins entendus dans la cause ont été les Drs McTaggart et Dugas, médecins autopsistes, et un nommé Mike Seritzky.

L'interrogatoire du dernier d'entre eux, a été le plus important, à cause de la part qu'il a prise à titre de spectateur du drame.

Les Drs McTaggart et Dugas ont constaté sur le côté gauche de la tête de la victime une blessure de trois pouces environ de longueur sur une profondeur de quatre à cinq lignes. Il n'y avait pas sur le corps de signes indicateurs pouvant induire à conclure que la mort eût pu être attribuée à une autre cause.

Mike Seritzky, dans la première partie de son témoignage, a raconté que la nuit en question, il se trouvait sur la galerie de la résidence où la noce avait lieu.

A un moment donné, vers les quatre heures du matin, il eut connaissance d'une altercation entre la victime et les trois accusés. L'un d'eux, un Polonais du nom de Narihanak, frappa la victime à la tête, puis le témoin revint la même scène et le même homme frappa de nouveau la victime après que celle-ci se fut efforcée dans la rue par l'escalier de service.

Le motif de la querelle aurait été les mots suivants prononcés par Kroskra à l'adresse des accusés : "Pourquoi venez-vous à la noce si vous n'y êtes pas invités?"

La cour a formé un jury de langue anglaise.

Le 5 novembre dernier, on célébrait une noce dans l'une des résidences cosmopolites de la rue Brown. La fête se prolongea toute la nuit et l'on recueillit au matin, gisant sur le trottoir, le cadavre d'un homme identifié, plus tard, sous le nom de Kroskra.

L'enquête préliminaire qui suivit, conduisit à la mise en accusation de trois individus dont le procès a eu lieu hier, après l'ordinaire verdict "d'accusation fondée" rendu par les grands jurés.

Les témoins entendus dans la cause ont été les Drs McTaggart et Dugas, médecins autopsistes, et un nommé Mike Seritzky.

L'interrogatoire du dernier d'entre eux, a été le plus important, à cause de la part qu'il a prise à titre de spectateur du drame.

Les Drs McTaggart et Dugas ont constaté sur le côté gauche de la tête de la victime une blessure de trois pouces environ de longueur sur une profondeur de quatre à cinq lignes. Il n'y avait pas sur le corps de signes indicateurs pouvant induire à conclure que la mort eût pu être attribuée à une autre cause.

Mike Seritzky, dans la première partie de son témoignage, a raconté que la nuit en question, il se trouvait sur la galerie de la résidence où la noce avait lieu.

A un moment donné, vers les quatre heures du matin, il eut connaissance d'une altercation entre la victime et les trois accusés. L'un d'eux, un Polonais du nom de Narihanak, frappa la victime à la tête, puis le témoin revint la même scène et le même homme frappa de nouveau la victime après que celle-ci se fut efforcée dans la rue par l'escalier de service.

Le motif de la querelle aurait été les mots suivants prononcés par Kroskra à l'adresse des accusés : "Pourquoi venez-vous à la noce si vous n'y êtes pas invités?"

La cour a formé un jury de langue anglaise.

Le 5 novembre dernier, on célébrait une noce dans l'une des résidences cosmopolites de la rue Brown. La fête se prolongea toute la nuit et l'on recueillit au matin, gisant sur le trottoir, le cadavre d'un homme identifié, plus tard, sous le nom de Kroskra.

L'enquête préliminaire qui suivit, conduisit à la mise en accusation de trois individus dont le procès a eu lieu hier, après l'ordinaire verdict "d'accusation fondée" rendu par les grands jurés.

Les témoins entendus dans la cause ont été les Drs McTaggart et Dugas, médecins autopsistes, et un nommé Mike Seritzky.

L'interrogatoire du dernier d'entre eux, a été le plus important, à cause de la part qu'il a prise à titre de spectateur du drame.

Les Drs McTaggart et Dugas ont constaté sur le côté gauche de la tête de la victime une blessure de trois pouces environ de longueur sur une profondeur de quatre à cinq lignes. Il n'y avait pas sur le corps de signes indicateurs pouvant induire à conclure que la mort eût pu être attribuée à une autre cause.

Mike Seritzky, dans la première partie de son témoignage, a raconté que la nuit en question, il se trouvait sur la galerie de la résidence où la noce avait lieu.

L'expropriation du boulevard St-Joseph

LE CONSEIL DE VILLE, PAR UN VOTE DE 17 VOIX CONTRE 6, AUTORISE LES COMMISSAIRES A PROCEDER A L'EXPROPRIATION DE CE BOULEVARD. — DEUX AMENDEMENTS DE L'Echevin L. A. LAPOINTE SONT REJETES. — ON PARLE ENCORE DE LA RUE SHERBROOKE.

Les expropriations, celles de la rue Sherbrooke et du Boulevard St-Joseph ont fait encore le sujet de la discussion, hier, au Conseil de Ville. Plusieurs votes ont été pris et chaque fois le rapport des commissaires a été adopté.

Contrairement à ce que l'on pensait, la question du boulevard Saint-Joseph a été réglée. Le Conseil consentant à l'expropriation forcée, par un vote de 17 à 6, après que deux amendements présentés par l'échevin L. A. Lapointe eussent été rejetés.

Sur l'acquisition des propriétés nécessaires à l'ouverture de la rue Sherbrooke, il ne s'est pas dit grand-chose. Les échevins L. A. Lapointe, Martin et Larivière parlèrent contre, tandis que les échevins Garceau et Turcot appuyèrent les rapports du Bureau des Commissaires.

M. l'échevin L. A. Lapointe a déclaré qu'il était à sa connaissance que plusieurs des propriétaires de terrains que l'on exproprie actuellement ont racheté les terrains qu'ils avaient vendus quelque temps avant le choix de l'arbitre.

L'échevin Turcot lui fit remarquer que cela se faisait souvent ce à quoi le leader du Conseil répondit que c'était toujours au détriment du public. Les objections soulevées aujourd'hui existent pareillement dans 15 jours.

M. l'échevin L. A. Lapointe commença à raconter comment la loi avait été passée, mais ayant mentionné le nom de M. Lavallée, il fut interrompu par ce dernier qui expliqua à son tour, comment la chose s'était passée et pourquoi la loi avait été rendue impérative.

"Le Comité de Législation, reprit l'échevin Lapointe, avait mis dans son projet de loi que la ville était autorisée à faire l'expropriation; si cette dernière n'était pas faite dans les 12 mois, la loi devenait caduque.

"Mais à la Législation on a remplacé les mots "sera autorisée" par "devra" et de cela je n'en ai pas eu connaissance sur le moment, malgré ce que prétend l'échevin Emard.

"Le commissaire Lachapelle semble fait amender la loi, qu'on fait les commissaires à cet effet."

"La législation ne nous regarde pas, répondit le commissaire Lachapelle.

"Avez-vous jamais proposé d'amender la loi à la dernière session, dit le Conseil l'a-t-il proposé?"

"Non, répondit l'échevin Lapointe, parce que nous n'y avons pas pensé."

L'échevin L. A. Lapointe demanda ensuite si les commissaires étaient en faveur d'exproprier une largeur de 300 pieds sur tout le parcours.

Le maire répondit que ce serait dans l'intérêt de la ville d'exproprier sur cette largeur d'un bout à l'autre du boulevard.

Puis M. l'échevin L. A. Lapointe suggéra que l'on demandât le rappel de cette loi à la prochaine session de la législature, pour appliquer ensuite au boulevard la loi des expropriations générales, passée l'an dernier et par laquelle les propriétaires riverains sont tenus de payer les améliorations faites.

L'amendement de M. Lapointe renvoyant le rapport pour étude fut mis au vote et fut rejeté par 15 voix à 8.

Ont voté pour : les échevins L. A. Lapointe, Ward, Garceau, Deguire, Larivière, Giroux, Poissant et Blumenthal, 8.

Ont voté contre : les échevins O'Connell, Prudhomme, Boyd, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Emard, Turcot, Drummond, Stroud, Vandellac, McDonald, Judge et Houlié, 15.

M. l'échevin L. A. Lapointe proposa alors un autre amendement à l'effet d'ajouter à la motion d'adoption ces mots : "pourvu toutefois que les offres faites par les propriétaires conformément à la loi, n'excèdent dans aucun cas l'évaluation municipale, plus 40 p.c."

Le maire déclara cette motion hors d'ordre, parce que la loi dit que l'arbitre doit faire le prix.

L'échevin L. A. Lapointe protesta, disant que le concours de l'arbitre n'était nécessaire que lorsque la ville ne pouvait en arriver à une entente à l'amiable. "Dans tous les cas où les 40 p.c. seront refusés, dit-il, on pourra avoir recours à un arbitre."

Le maire déclara alors qu'étant lui-même propriétaire de quelques terrains sur le boulevard, il ne voulait pas qu'on puisse, pour cette raison, mettre en doute son impartialité et qu'en conséquence il retirait son objection et laissait le soin au Conseil de statuer.

Le second amendement fut rejeté par 14 voix contre 9.

Ont voté pour : les échevins L. A. Lapointe, Ward, Boyd, Létourneau, Deguire, Larivière, Giroux, Poissant et Blumenthal—9.

Ont voté contre : les échevins O'Connell, Prudhomme, Garceau, Monahan, Clément, Mayrand, Emard, Turcot, Morin, Stroud, Vandellac, McDonald, Judge et Houlié—14.

La motion principale fut ensuite adoptée par 17 voix contre 6.

Ont voté pour : les échevins O'Connell, Prudhomme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Emard, Deguire, Turcot, Morin, Stroud, Vandellac, McDonald, Judge et Houlié—17.

Ont voté contre : les échevins L. A. Lapointe, Ward, Larivière, Giroux, Poissant et Blumenthal.

Les rapports suivants ont été aussi adoptés :

A l'effet de voter \$31,858.75 pour l'expropriation des terrains requis pour la construction du tunnel de l'avenue du Parc ;

De voter \$10,687 pour compléter la construction des égouts sur les rues Lacordaire, etc. ;

De voter \$5,700 pour travaux au Parc St-Gabriel ;

M. l'échevin Larivière dit que tout le monde est en faveur du boulevard Saint-Joseph, mais à des prix convenables. Il fait remarquer que l'échevin Emard n'a pas toujours tenu ses engagements vis-à-vis des quartiers annexés, par exemple, car il est un de ceux qui ont favorisé un délai pour l'édification des travaux dans ces quartiers. Il trouve qu'on peut retarder 8 ou 15 jours, sans inconvénient quand même ferait-on souffrir quelque peu les propriétaires.

M. le commissaire Lachapelle se leva alors pour donner quelques explications.

"Je suis sûr, dit-il, que le Conseil ne veut pas se dérober à son devoir, et laisser adopter automatiquement, ce rapport. Aujourd'hui, il suffit tout simplement de dire si oui ou non, vous voulez ce boulevard, si oui ou non, vous êtes prêts à mettre à exécution la loi votée, laquelle loi vous n'avez pas voulu amender à la dernière session, si oui ou non, le Conseil veut s'en tenir à la résolution demandant aux commissaires de procéder à cette expropriation. Les objections soulevées aujourd'hui existent pareillement dans 15 jours."

M. l'échevin L. A. Lapointe commença à raconter comment la loi avait été passée, mais ayant mentionné le nom de M. Lavallée, il fut interrompu par ce dernier qui expliqua à son tour, comment la chose s'était passée et pourquoi la loi avait été rendue impérative.

"Le Comité de Législation, reprit l'échevin Lapointe, avait mis dans son projet de loi que la ville était autorisée à faire l'expropriation; si cette dernière n'était pas faite dans les 12 mois, la loi devenait caduque.

"Mais à la Législation on a remplacé les mots "sera autorisée" par "devra" et de cela je n'en ai pas eu connaissance sur le moment, malgré ce que prétend l'échevin Emard.

"Le commissaire Lachapelle semble fait amender la loi, qu'on fait les commissaires à cet effet."

"La législation ne nous regarde pas, répondit le commissaire Lachapelle.

"Avez-vous jamais proposé d'amender la loi à la dernière session, dit le Conseil l'a-t-il proposé?"

"Non, répondit l'échevin Lapointe, parce que nous n'y avons pas pensé."

L'échevin L. A. Lapointe demanda ensuite si les commissaires étaient en faveur d'exproprier une largeur de 300 pieds sur tout le parcours.

Le maire répondit que ce serait dans l'intérêt de la ville d'exproprier sur cette largeur d'un bout à l'autre du boulevard.

Puis M. l'échevin L. A. Lapointe suggéra que l'on demandât le rappel de cette loi à la prochaine session de la législature, pour appliquer ensuite au boulevard la loi des expropriations générales, passée l'an dernier et par laquelle les propriétaires riverains sont tenus de payer les améliorations faites.

L'amendement de M. Lapointe renvoyant le rapport pour étude fut mis au vote et fut rejeté par 15 voix à 8.

Ont voté pour : les échevins L. A. Lapointe, Ward, Garceau, Deguire, Larivière, Giroux, Poissant et Blumenthal, 8.

Ont voté contre : les échevins O'Connell, Prudhomme, Boyd, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Emard, Turcot, Drummond, Stroud, Vandellac, McDonald, Judge et Houlié, 15.

M. l'échevin L. A. Lapointe proposa alors un autre amendement à l'effet d'ajouter à la motion d'adoption ces mots : "pourvu toutefois que les offres faites par les propriétaires conformément à la loi, n'excèdent dans aucun cas l'évaluation municipale, plus 40 p.c."

Le maire déclara cette motion hors d'ordre, parce que la loi dit que l'arbitre doit faire le prix.

L'échevin L. A. Lapointe protesta, disant que le concours de l'arbitre n'était nécessaire que lorsque la ville ne pouvait en arriver à une entente à l'amiable. "Dans tous les cas où les 40 p.c. seront refusés, dit-il, on pourra avoir recours à un arbitre."

Le maire déclara alors qu'étant lui-même propriétaire de quelques terrains sur le boulevard, il ne voulait pas qu'on puisse, pour cette raison, mettre en doute son impartialité et qu'en conséquence il retirait son objection et laissait le soin au Conseil de statuer.

Le second amendement fut rejeté par 14 voix contre 9.

Ont voté pour : les échevins L. A. Lapointe, Ward, Boyd, Létourneau, Deguire, Larivière, Giroux, Poissant et Blumenthal—9.

Ont voté contre : les échevins O'Connell, Prudhomme, Garceau, Monahan, Clément, Mayrand, Emard, Turcot, Morin, Stroud, Vandellac, McDonald, Judge et Houlié—14.

La motion principale fut ensuite adoptée par 17 voix contre 6.

Ont voté pour : les échevins O'Connell, Prudhomme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Emard, Deguire, Turcot, Morin, Stroud, Vandellac, McDonald, Judge et Houlié—17.

Ont voté contre : les échevins L. A. Lapointe, Ward, Larivière, Giroux, Poissant et Blumenthal.

Les rapports suivants ont été aussi adoptés :

A l'effet de voter \$31,858.75 pour l'expropriation des terrains requis pour la construction du tunnel de l'avenue du Parc ;

De voter \$10,687 pour compléter la construction des égouts sur les rues Lacordaire, etc. ;

De voter \$5,700 pour travaux au Parc St-Gabriel ;

De voter \$1,685 pour la construction d'un passage permanent sur la rue Amesbury ;

D'accepter l'offre de la "Canada

Le Dr Friedman à Montréal

LE CELEBRE MEDECIN ARRIVERA EN VILLE, CE MATIN, IL DONNERA UNE DEMONSTRATION AU ROYAL EDWARD INSTITUTE.

New-York, 10 — Le Dr F. F. Friedman est parti pour le Canada, ce soir. Demain, il fera probablement une démonstration de son remède anti-tuberculeux, sous les auspices du Royal Edward Institute. Mercredi, il sera à Ottawa, pour assister à la convention de l'Association Canadienne pour la Prévention de la Tuberculose. Jeudi, il traitera une centaine de patients au King Edward Institute de Toronto.

Le Dr Max. Londresman, directeur de l'hôpital du peuple à New-York, où le Dr Friedman a donné sa première démonstration, dit que l'état des patients traités accuse déjà une amélioration considérable. Il dit que le traitement est "remarquable."

La commission du pilotage

ON N'EST PAS ASSEZ SEVERE POUR L'EXAMEN DE LA VUE DES PILOTES

Québec, 10. — La commission du pilotage a repris ses séances au palais de justice, aujourd'hui. Les principaux témoins ont été le Dr Coote, le Dr Page et MM. W. J. Roy, George B. Ramsay et Charles F. Brown, pilotes en retraite.

M. Raoul Renaud, secrétaire-trésorier de la commission du port de Québec, a été le premier témoin appelé. Il a dit qu'il n'avait pas la compétence nécessaire pour donner des détails sur le pilotage jusqu'en 1903, alors que le gouvernement en prit le contrôle. Il ne pouvait pas non plus donner la raison du changement.

M. Lamontagne, secrétaire-trésorier de la corporation des pilotes, fut appelé de nouveau et produisit les documents demandés à la séance antérieure.

M. W. K. Roy, un autre témoin, déclara qu'il était à l'emploi de MM. Price Brothers & Company depuis quarante-deux ans. Lorsqu'il entra à leur emploi, les pilotes du Saguenay dépendaient de cette compagnie et n'avaient rien à voir avec la corporation de Québec.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

culose. Jeudi, il traitera une centaine de patients au King Edward Institute de Toronto.

Le Dr Max. Londresman, directeur de l'hôpital du peuple à New-York, où le Dr Friedman a donné sa première démonstration, dit que l'état des patients traités accuse déjà une amélioration considérable. Il dit que le traitement est "remarquable."

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.

En réponse à une question du président de la commission, le Dr Coote relata le cas d'un pilote qui avait été suspendu de ses fonctions à cause d'un accident. Le terme expiré, le pilote demanda un certificat au médecin et celui-ci le lui refusa. Cependant, il reprit son service et subit un nouvel accident. C'était un pilote de Montréal, nommé Jean Arcaud.

Le témoin ajouta que l'examen devrait être plus sévère. Il recommanda celui de la marine royale ou encore celui de la marine française.

En réponse à une question de M. Holden, le Dr Page déclara qu'il avait vu la déposition du Dr Coote, la semaine dernière, et que ce dernier semblait totalement ignorant du fait que, depuis 1907, l'examen en force ici, était le même que celui de Londres.

Charles F. Brown, un pilote en retraite, âgé de quatre-vingts ans, déclara, entre autres choses, qu'il avait souvent entendu des capitaines dire qu'il n'y avait pas de meilleurs pilotes sur le St-Laurent que les Canadiens-français. Il ajouta que l'abolition du présent système de pilotage serait une mauvaise affaire.



Riley Hern dit :

"Nous ne sommes pas tous des indifférents dans le bon goût de nos vêtements — il peut arriver que dans les nouveaux tissus du printemps, dans la variété et la richesse des couleurs, il se trouve quelques modèles défectueux dans le tissu et les nuances."

"Mais vous pouvez toujours être sûr qu'il n'y a rien de faux dans le magasin Semi-ready."

"L'article fini de la meilleure Ecole de Culture ne sera que l'ombre des vêtements Semi-ready. Et je suis un fervent de la culture en confection."

The Semi-ready Store 505-507 rue Ste-Catherine, angle Peel.

DECES